70e anniversaire

Tirage: 12,000

LA LIBERTÉ

Volume 70 No 20 Saint-Boniface, le vendredi 2 septembre 1983

Ingurgitons!

■ Si 93 pour cent des Manitobains croient en Dieu, ils sont plus près de leur médecin. Ne manquez pas l'OPINION en page deux.

Ne pas jeter

■ Détruire ou ne pas détruire? Telle est la dure question à laquelle les archivistes sont journalièrement confrontés. En plus d'autres problèmes.

Pas lourde

■ Parmi les nombreux avantages de la bière légère en canette, un argument pèse lourd: le poids.

Images glacées

■ L'Office national du film présentera bientôt la première mondiale du film sur la sculpture de glace "Esprit des neiges".

FootbHall

■ Croyez-le ou non, les Bombers ont aussi leur joueur bilingue. C'est officiel: Nickie Hall, le 2e quart-arrière, est un Cajun de la Louisianne.

Pas de services

■ Après avoir parlé de préfets de municipalités rurales de services en français, on s'aperçoit que la modération règne généralement.

Consul las

■ Le consulat de France à Winnipeg est fermé depuis juillet. Le consul vient de partir avec regret.

45 ans...

■ Après 45 ans dans le domaine de l'éducation, Mme Ragot de Saint-Boniface a pris sa retraite, bien méritée.

Les Srs Grises ont fêté 100 ans à Sainte-Anne



C'est le 22 août 1883 que les Soeurs Grises sont arrivées de Saint-Boniface pour s'établir à Sainte-Anne-des-Chênes. Un événement qui vient d'être commémoré.

Ne manquez pas l'article sur le sujet dans nos pages.



Juge 18 ans

Le président de l'Association d'éducation des Canadiens français du Manitoba, Me Louis Deniset, a été nommé juge de la Cour du banc de la Reine en 1965. Le juge est décédé subitement en fin de semaine dernière.



129 verges au sol!

La relance de l'attaque au sol à Winnipeg s'est manifestée par le choix de l'étoile de la partie contre Calgary: Willard Reaves. Voir nos pages sportives pour plus de détails.

OPINION

L'opium du peuple

C'est vrai qu'on est bien au Manitoba: la population est reconnue pour son respect de la loi, de l'autorité, de la religion; sans parler de son esprit de justice, sa politesse, son sens profond de l'essentiel... 93% des Manitobains se disent croyants.

Nous avons parmi nous une majorité de personnes qui ne tuent pas mais sont pro-choix, ne volent que le gouvernement, respectent leurs parents quand ils sont présents, ne regardent pas la femme de leur voisin (ou le mari de leur voisine) ailleurs que dans les yeux, ne se réjouissent de la souffrance des autres qu'intérieurement, n'usent d'un langage vulgaire qu'entre amis, ne travaillent le dimanche que lorsqu'il le faut absolument, ne se tournent vers la drogue et l'alcool que dans des conditions de stress ou d'ennui.

C'est vrai que les athlètes semblent être d'une éthique moins rigoureuse que la moyenne, exposés comme ils le sont à la fois au stress et à l'ennui: c'est dur de se développer les contours pendant des années et perdre!

Les organisateurs de jeux olympiques ou autres ne voient pas les choses ainsi, car ils ont évidemment perdu le contact avec les vraies préoccupations de ceux qui sont, en temps de paix, l'honneur de la patrie. On a retiré à une demi-douzaine de nos meilleurs ambassadeurs musclés des médailles âprement méritées, à cause de l'usage de stéroïdes.

Les joueurs de football américains sont dans le même "sack": un nombre croissant d'entre-eux consommeraient régulièrement de la cocaïne. Ça c'est aux USA...

Il semble que les jeunes soient les plus durement affectés par la manie de la drogue. Au point où les commissions scolaires interdisent la tenue de sondages dans les écoles de peur de bouleverser les parents et de perdre des inscriptions. Il n'empêche qu'un expert de la capitale a découvert dans une école secondaire rurale, dont le nom n'a heureusement pas été divulgé, que 46 pour cent des étudiants ont un problème d'alcool!

On a également révélé que dans un centre de détention temporaire pour jeunes de 14 à 18 ans à Portage-la-Prairie, 79 pour cent des adolescents abusent de boisson alcoolisées. Sur les 78 jeunes interviewés, 18 pour cent ont l'habitude de consommer au moins une douzaine de bières par party, 32 pour cent boivent en une soirée 9 bouteilles, et 21 pour cent "calent" 6 "frêtes" d'un seul coup. Si seulement ces jeunes écoutaient un peu leurs parents!

Les agents disparaissent dans la brume avec les mauvaises herbes!

Et dire que les statistiques dans ce domaine seraient généralement sous-estimées. De même que les chiffres concernant les accidents de la route dus à la conduite en état d'ivresse. Le samedi soir, la moitié des automobilistes consommeraient de l'alcool en doses dangereuses. 50 pour cent des accidents mortels sont liés à l'ivresse au volant!

Un Manitobain sur 10 connaît des problèmes reliés à l'usage de boissons alcoolisées. Si seulement les hôtels et les bars fermaient plus tôt!

Pour ce qui est de la drogue, le FREE PRESS de vendredi dernier nous expliquait, photo à l'appui, que la culture de la marijuana est active à Winnipeg. L'histoire d'un couple qui paie son hypothèque grâce à des économies réalisées par une petite industrie domestique (au sous-sol) fera sans doute rêver de nombreux propriétaires. Après tout, les administrateurs de banque ont les moyens de se rendre au sud pour "snorter" régulièrement!

Tandis que la police s'ingénie à calomnier les vertues de la boucane locale, des jardiniers discrets affirment qu'ils ont trouvé le secret d'une production de haute qualité. D'autres expliquent aux forces de la loi que les plantes de mari éloignent les insectes de leur maïs... Et les agents disparaissent dans la brume avec les mauvaises herbes!

Mais les citoyens de l'"âge d'or" ont aussi leur paradis avant la fin de leurs jours: Un Manitobain sur quatre de 50 ans et plus s'adonne à la drogue: des narcotiques pour se calmer, se détendre, dormir et des euphorisants pour se réveiller, se donner un peu d'optimisme.

Plus qu'à tout autre âge, il est bon, quand on vieillit, de ne pas trop ressentir le malheur comme le bonheur: ça peut faire mourir!

Un médecin manitobain a trouvé lors d'un sondage effectué en 1978 auprès de 400 personnes entre 50 et 64 ans, qui n'étaient pas hospitalisées ou résidants de foyers, que 55 pour cent des femmes avalent des calmants sur ordonnance et que 31 pour cent d'entre-elles sont des utilisatrices chroniques.

Le médecin chercheur a soutenu que les aînés ont non seulement une foi inébranlable dans les drogues mais aussi dans les docteurs.

Enfin de compte, c'est bien l'opium qui est la religion du peuple!

Jean-Pierre DUBÉ



La récolte domestique de marijuana s'annonce excellente au Manitoba. Les variétés importées coûtent jusqu'à 300$ l'once...

Lettres à LA LIBERTÉ

Anéantir toute fierté patriotique

M. le rédacteur,

Où en est la morale aujourd'hui? Hélas! il semble qu'elle n'existe plus ou si peu... Même ceux qui suivent fidèlement la loi de Dieu n'osent plus protester et parfois semblent approuver la licence par leur indulgence ou leur silence.

Que l'on songe à tous les prophètes anciens ou récents qui, au péril de leur vie, ont dû dénoncer les vices et proclamer la doctrine de Vérité. Le Christ Lui-même, en révélant l'hypocrisie des pharisiens, s'est attiré leur implacable haine, y compris celle des chefs de synagogue.

Pourquoi donc les auditeurs de scènes théâtrales licenciéuses ne protestent-ils pas énergiquement contre de telles représentations; nos postes de radio et télévision répètent trop souvent de propos grivois et, alors, dès les informations terminées, on s'empresse de tourner le bouton.

Cependant, on doit présenter à CBWFT la vie d'une femme héroïque de chez nous. Quelle aubaine! Mais quelle déception: voilà qu'on a inventé une histoire sordide sur la jeunesse de cette femme admirable que fut Marie-Anne Gaboury; au bout de 10 minutes, nous (quatre adultes) étions écoeurés et la pièce se termina là pour nous.

C'est avec peine que l'on constate comment la plupart de nos auteurs canadiens français ignorent qu'une jeune fille peut rester pure avec la grâce de Dieu et malgré les embûches du démon. Nos ancêtres savaient bien, eux, que la grâce s'obtient par la prière; et la vertu, par la lutte contre ses passions mauvaises.

Malheureusement, depuis plus de 20 ans les suppôts de Satan s'efforcent de détruire toute notion du Bien - de mille et une façons, dont la plus insidieuse fut peut-être d'anéantir toute fierté patriotique en faisant de tous nos héros canadiens-français de vils personnages sans honneur ni morale et en couvrant de ridicule tout ce qui est vertu.

Nous qui croyons encore en Dieu et dans la Vertu, rappelons-nous le message de la pure Vierge Marie à Fatima: "Faites des sacrifices - dites beaucoup de chapelets". Et n'oublions pas que "la Rédemption dépasse infiniment toutes les sortes de maux qui sont dans l'homme et dans le monde". (Jean-Paul II)

G.-M. Boily
Saint-Boniface, Manitoba
le 24 août 1983

P.S.: On peut lire avec profit la 1ère lettre de Saint Paul aux Thessaloniciens Ch. 4, 1-8

"C'est chacun pour soi maintenant"

La Fédération des Caisses populaires
390 F, boulevard Provencher
Saint-Boniface, Manitoba

J'arrive de vacance pour voir dans mon courrier une convocation à une réunion d'information sur a fermeture de la Caisse populaire du Précieux-Sang.

La solution que vous prenez ou que vous permettez d'être prise par le Fonds de sécurité, avec l'amalgamation des trois caisse, et cela de façon irréversible, n'est pas à mon avis, pour le bien de la coopération. Il n'est pas surprenant que tout dernièrement un gérant de caisse me faisait la leçon en me disant: "la coopération, ça n'existe plus, c'est chacun pour soi maintenant!"

Après avoir agit comme ils l'ont fait à la réunion annuelle, les directeurs de la Caisse populaire du Précieux-Sang auraient dû démissionner en bloc. Aucune effort a été fait pour engager les membres en redressement. Plusieurs questions furent posées lors de l'assemblée annuelle de la Caisse populaire du Précieux-Sang 1983, et les réponses ne sont pas encore venues.

À cette réunion annuelle de la caisse, dans sa 25e année d'existence, il fut suggéré par un membre qu'une nouvelle caisse pourrait voir le jour au Précieux-Sang. Il y a déjà plusieurs années que je dis qu'à moins de changements dans le mouvement, il nous faudra donder des CAISSES POPULAIRES au Manitoba. Ce que nous avons, sauf pour quelques exceptions, sont des institutions bancaires, pures et simples, où les membres ne sont que des clients.

Le Conseil de la coopération du Manitoba existe de nom seulement, pour servir d'excuse afin de ballader un tas de gens, toutes dépenses payées, au congrès du Conseil canadien de la coopération. Cette année, ce fut à Saskatoon et, en 1984, ce sera à l'Ile-de-Prince-Edouard.

S'il est question de réformer le Conseil de la coopération du Manitoba, de grâce, rendez le indépendant de la Fédération si vous voulez être sérieux.

Si vous qui dirigez le mouvement ne comprenez rien à la coopération, comment est-il possible pour un individu de vous faire comprendre le besoin de retourner aux sources et aux principes de l'entraide?

Même les compagnies privées ne décident pas de leur sort sans que les membres aient un dernier mot. Or la décision de fusionner rendue publique à l'assemblée annuelle était finale. La fin de la Caisse populaire du Précieux-Sang fut décidée sans que les membres aient un mot à dire.

S'il faut sauver le système seulement pour protéger des jobs, moi je ne comprends plus rien.

Georges Forest
Saint-Boniface, Manitoba
le 29 août 1983

1) Membre de la Caisse populaire du Précieux-Sang
2) Président de la Caisse populaire du Précieux-Sang durant ses 21 premières années
3) Ex-propagandiste du Conseil de la coopération du Manitoba

c.c.: La Caisse populaire du Précieux-Sang
La LIBERTÉ

Une photo SNJM

Permettez-moi de souligner une erreur commise en accordant la permission à La LIBERTÉ de publier la photographie de Gabrielle Roy dans votre numéro du 22 juillet 1983.

La photographie n'appartient pas aux Archives de la Société historique de Saint-Boniface. La copie originale est déposée au fonds d'archives des Soeurs du Saint Nom de Jésus et de Marie.

Par cette rectification, je veux donc indiquer qu'au bas de la photographie on aurait dû créditer les archives des SNJM et non la SHSB.

Nos excuses pour les inconvénients que cela ait pu causer.

Gilles Lesage
Directeur de la SHSB
Saint-Boniface
le 23 août 1983

Élargir notre champ d'action

L'honorable Camille Laurin
Ministre de l'éducation
de la province de Québec

Nous sommes heureux de vous informer que la Société de l'éducation française hors du Québec a changé récemment de raison sociale pour adopter sa désignation actuelle de Société canadienne du français à l'Université. Nos objectifs intacts continuent à être orientés en premier lieu vers le rétablissement du français dans les universités canadiennes d'expression anglaise, suite à sont élimination des programmes académiques à la fin des années soixante.

Outre son rôle de mise au point, cette formalité aura une implication profonde. En effet, les dirigeants de notre association avaient cru au départ que le français jouissait d'un traitement de faveur dans l'enseignement supérieur de la Belle Province.

Or, il fallut bien se rendre à l'évidence qu'il n'en était rien. Le français est aussi radicalement éliminé des conditions d'admission et des matières requises à l'université McGill à Montréal, par exemple, qu'il peut l'être des autres universités anglaises hors du Québec. Notre nouvelle désignation nous permettra donc d'élargir notre champ d'action sans modifier nos objectifs en quoi que ce soit.

Nous saisissons cette occasion, M. le ministre, pour vous demander de bien vouloir faire rétablir le français comme condition d'admission et comme matière requise dans les universités anglaises relevant de votre juridiction.

En mettant fin à la situation inexplicable existant dans votre province considérée comme le centre de rayonnement de la culture française au Canada, cette mesure exercerait en outre une influence salutaire sur les autres provinces - sur le Manitoba par exemple, où le gouvernement actuel ne s'est pas encore décidé à rétablir le français à l'Université en dépit du fait que cette province est redevenue officiellement bilingue le 13 décembre 1979 - pour ne pas mentionner les provinces qui hésitent encore à combattre l'obscurantisme dans l'enseignement supérieur.

André de Leyssac
Président général
Georges Forest
Vice-président général
SCFU
le 22 août 1983

Après 45 ans dans l'éducation

Mme Ragot prend sa retraite

La rentrée de septembre au Jardin des Heures claires, qui en est à sa quarante-sixième année, s'effectue cette fois sans les services de sa directrice-fondatrice, Marie-Josèphe Ragot. Mme Ragot prend sa retraite, en effet, après une carrière de 45 ans dans l'éducation!

C'est avec beaucoup de regret et de nostalgie que les amis et les anciens élèves de Mme Ragot, pionnière de l'éducation française préscolaire au Manitoba, ont appris sa décision lors de la dernière fête annuelle, en juin.

Au cours de cette longue carrière commencée en 1937, à Notre-Dame-de-Lourdes, Mme Ragot a aussi enseigné le français oral aux adultes anglophones au Collège de Saint-Boniface, au Collège de Brandon (aujourd'hui université), dans un institut privé et les écoles secondaires de Winnipeg.

Elle a aussi donné des cours de langue à la radio anglaise; c'est ainsi qu'elle obtenait en 1963, à l'exposition de Radio-Télévision de l'Université d'Ohio, un premier prix pour un des textes qu'elle rédigeait, intitulé "À la ferme".

Sa compétence

Elle a introduit au Manitoba la méthode "Voix et Images" à la suite d'un stage à Saint-Cloud en France, où cette méthode audio-visuelle a été mise au point.

Mais c'est surtout son école autonome, Les Heures claires, établie chez elle à Saint-Boniface, qui lui a valu sa renommée, longtemps avant d'être reconnue par les autorités publiques locales.



Une photo récente de Mme Ragot dans le local des Heures claires.

Au cours de sa carrière, Mme Ragot s'est mérité le prix de mérite du Conseil de la Vie française en Amérique, ainsi qe les Palmes académiques du gouvernement français.

L'équipe des Heures claires, installée depuis quelques années à l'école Provencher, grâce à la Commission scolaire de Saint-Boniface, continue dans la lancée de sa fondatrice, les méthodes qu'elle a toujours cherché à perfectionner, mais qui résidaient d'abord dans sa compétence personnelle. Son exemple et son itinéraire professionnel continueront certainement d'être une source d'inspiration.



L'*Esprit des neiges*, ou la présence éphémère de l'homme

"Ce qui nous importe, c'est de produire des films de calibre international, de faire connaître le Manitoba francophone à l'étranger," soutient Claude Grenier, réalisateur pour l'Office national du film.

Claude Grenier est de retour du Festival international du film à Montréal, où il a eu l'occasion de voir les réactions de différents cinéastes à son film "Esprit des neiges", qui porte sur la création d'un artiste franco-manitobain.

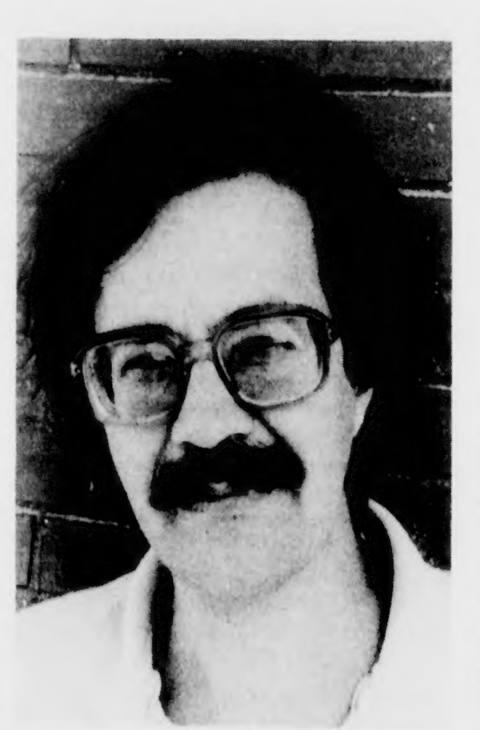
"Esprit des neiges" est un court-métrage d'une vingtaine de minutes sur une sculpture de glace. Plus spécifiquement, sur une sculpture de l'artiste franco-manitobain Réal Bérard.

En plus de suivre la progression de la sculpture, on y trouve autre chose. "À part du rapport entre l'homme et l'oeuvre, le film évoque aussi le rapport entre l'homme, son oeuvre et la nature," explique Claude Grenier, ancien étudiant de la monteur de films d'Ingmar Bergman, Ulla Rygha. C'est à elle que ce film est dédié.

Comme plusieurs cinéastes, Claude Grenier aime laisser l'interprétation de ses films au spectateur. Que ce dernier interprète comme il veut les différentes relations qu'il trouve dans un film. Et qu'il choisisse lui-même le sens des symboles. Ici, la signification des différents éléments de la nature: le roc, le vent, la neige et le feu.

Sa plus grande préoccupation se manifeste du côté de la technique. "Que la forme épouse le contenu. Il faut avant tout donner une unité de style au cinéma." C'est la raison pour laquelle il pratique un cinéma "contrôlé". Tout est préparé d'avance et certaines scènes précises ont été filmées plus d'une fois.

Mythologie amérindienne, présence éphémère de l'homme et de l'oeuvre, puissance de la nature. Ce sont les thèmes du film qui forment l'univers artistique de Réal Bérard.



Claude Grenier, réalisateur d'Esprit des neiges.

On ne peut pas non plus ignorer la présence de la neige dans ce film. Omniprésente, elle devient un véritable esprit. Qui à la fois menace l'homme et le stimule à poursuivre son oeuvre.

Il va sans dire qu'un film sur une sculpture de Réal Bérard au parc du Festival du Voyageur, tel qu'initialement prévu, n'aurait certes pas évoqué si fortement la présence de la nature.

Pas de têtes parlantes

Aussi, contrairement à ce qu'on est habitué à voir de l'Office national du film, ce film n'est pas un documentaire. "On ne voit pas de têtes parlantes," souligne le réalisateur. "C'est une histoire racontée par images et sons."

Finalement, Claude Grenier, au Manitoba depuis novembre 82, estime que les artistes franco-manitobains ne sont pas seulement importants pour le Manitoba, mais pour le pays et le monde. "Il faut exporter ce talent. De plus, le cinéma est un moyen de soutenir ces artistes."

"Esprit des neiges" pourra être visionné le 8 septembre au Centre culturel franco-manitobain lors du vernissage de l'exposition "Artistes de chez-nous 83". (*Voir* **Le Calendrier**.)

Roland STRINGER

Le CALENDRIER

Vendredi 2

- Le Foyer du CCFM présente Denise Pambrun et Jean-Michel Molin vendredi et samedi soir.

- À l'antenne de CKSB, "Le jazz des années 50" sera diffusé à partir de 21h00.

Lundi 5

Le 6e Concert annuel dans le parc présente un concert classique gratuit sous la direction de John Barnum, au Rainbow Stage, à 14h30.

Mardi 6

- CKSB met en vedette des artistes du Winnipeg Folk Festival 83: Barde, Queen Ida et Connie Kaldor, à 16h00.

Mercredi 7

- Des artistes du Winnipeg Folk Festival: Tony Bird, Taj Mahal et Brian Bowers, passent à l'antenne de CKSB, à 16h00.

Jeudi 8

- L'exposition "Artistes de chez-nous 83" tient son vernissage à 20h00. La présentation du film "Esprit des neiges" avec Réal Bérard sera aussi au programme.

- CKSB repasse la musique de Don McClean, The Roches et Jethro Burns au Winnipeg Folk Festival 83, à 16h00.

- Le Foyer du CCFM met en vedette Mark Kolt du jeudi au vendredi.

Vendredi 9

- CKSB diffuse la musique de Don Grisman, Koko Taylor et Best of Friends au Winnipeg Folk Festival 83, à 16h00.

- Le film "Personal Best" est présenté à la Galerie d'art de Winnipeg du vendredi au dimanche, à 20h00. 2$ pour les membres; 3$ pour les non-membres.

Samedi 10

- Le Festival du Voyageur tient son premier tournoi de base-ball mixte. (247-7692)



Tu veux la paix, prépare la guerre!

Trois postes d'essence de la rue Marion à Saint-Boniface se sont livrés en début de semaine à une guerre des prix incroyable. Le prix du litre, normalement dans les environs de 47 cents, est baissé à dix cents, à trois, deux, une cent!

À la fin, la gendarmerie a dû intervenir pour décongestionner la circulation, les voitures étant immobilisées sur plus d'un kilomètre de chaque côté des pompes. Un des distributeurs donnait à la fin trois cents le litre aux clients. Vraiment!

Bonheur d'occasion *à l'écran*

Lors du Festival international du film à Montréal, qui a eu lieu la semaine dernière, Bonheur d'occasion, **basé sur le roman de Gabrielle Roy, a remporté le prix de la presse internationale comme meilleur film canadien hors concours.**

Bonheur d'occasion, réalisé par le Québécois Claude Fournier, avec Michel Forget et Marilyn Lightstone, est l'histoire d'une famille québécoise qui habite le quartier Saint-Henri de Montréal. C'est le roman qui a donné le prix Fémina en 1947 à Gabrielle Roy.

D'après un entretien avec le réalisateur dans le périodique **Séquences** (juillet 83), il a tenté de demeurer fidèle à la mentalité de cette époque.

"Pour bien traduire l'histoire sentimentale entre Jean, Florentine et Emmanuel; et pour bien comprendre ce triangle amoureux, il fallait rester fidèle aux années 40. Si nous nous écartions trop de ce temps-là, nous risquions de désamorcer le drame. Il faut savoir ce que représentait une fille enceinte, en 1940, sans être mariée."

En plus du film, une mini-série, en anglais et en français a été produite. On estime que le tout a coûté 3,7 millions de $.

D'autre part, le grand prix des Amériques du Festival international du Film à Montréal a été décerné à une co-production Sino-japonaise **"The Go Masters"**, réalisé par Duan Ji-Shun et Junya Sato.

Le prix spécial du jury est allé à la coproduction franco-belge **Benvenuta** d'André Delvaux et le prix du jury du film espagnol **Bearn o la sala de las munecas** de Jaime Chavarri. Les lauréats des prix comme meilleur(e)s comédien(ne)s étaient Gérard Dépardieu et Wojciech Pszoniak dans le film franco-polonais **Danton** et Yuko Tanaka dans le film japonais **"Amagi Pass"**.

Enfin, dans le domaine des courts-métrages, le film de l'Office national du film, **The Plant**, réalisé par Thomas Vamos et Joyce Borenstein, a remporté le grand prix de Montréal. Aussi, le canadien Norman McLaren a reçu une mention honorable pour la première mondiale de **Narcisse**.

R.S.



Une prise du film de Claude Fournier, Bonheur d'occasion.

Le film de la semaine



"Vacation"

Avec Chevy Chase. Une famille part en vacances avec leurs bagages, leurs rêves et leurs complexes.

Au cinéma Towne (non recommandé aux enfants).

Un autre son de cloche

Ce n'est pas avec l'article 23 que les services en français dans les municipalités ont été inventés

À entendre les déclarations anti-francophones de l'Union des municipalités du Manitoba, on pouvait vraiment penser que les conseils municipaux sont de véritables châteaux-forts du conservatisme.

D'autant plus que rien ne les oblige à donner des services en français. Un tour d'horizon avec la plupart des municipalités où vivent des francophones en nombre respectable permet de brosser un tableau plus nuancé.

Dans plusieurs cas, des services en français sont déjà offerts et les positions des conseil municipaux sont généralement modérées. Chose certaine, en bons politiciens, les conseillers municipaux tentent de ne pas déplaire à trop de monde. Surtout que les élections arrivent à grands pas.

Mais il y a au moins deux exceptions: la municipalité de Montcalm et le village de Sainte-Anne-des-Chênes, qui ont décidé à l'unanimité de présenter des mémoires aux audiences publiques pour appuyer le gouvernement provincial dans sa volonté d'introduire des services en français. Le conseil de De Salaberry pourrait encore se décider. Alors que la municipalité de Cartier s'oppose déjà officiellement aux amendements à l'article 23.

Encore qu'il y ait des nuances. Voici les détails recueillis par Jean-Pierre Dubé et Bernard Bocquel.

• Municipalité de Ritchot
(Saint-Adolphe, Sainte-Agathe)
Le secrétaire-trésorier, **Joseph Brodeur**, précise que la municipalité "n'a pas encore de position officielle" et note que les employés répondent en français quand on s'adresse à eux en français, rédigent les lettres en français quand on leur écrit en français. Les procès-verbaux sont en anglais. "Il n'y a jamais eu de demande pour la traduction."

• Municipalité de Sainte-Rose
(Sainte-Rose-du-Lac, Laurier)
Le conseil municipal n'aurait pas encore pris de position officielle. Le personnel est bilingue. La demande pour des services en français serait très faible.

• Municipalité de Sainte-Anne
(Sainte-Anne-des-Chênes, Richer)
Le préfet **Francis Benoit** indique que le conseil n'a pas pris de position officielle. Une position pourrait se prendre le 14 septembre. Le conseil est composé de six francos et un anglo. La prudence semble de mise.

Les deux employés ne parle pas le français.

• Village de Sainte-Anne
Une résolution unanime a été passée en juin pour appuyer les amendements proposés par le gouvernement provincial. Un mémoire sera présenté lors des audiences publiques qui se dérouleront à Sainte-Anne-des-Chênes le 27 septembre.

Côté services en français, le maire, **Roger Smith**, indique qu'ils ont "toujours été offerts dans les deux langues depuis les vingt ans que le village est incorporé. Même lorsque la population anglophone ne dépassait pas dix pour cent". Les cinq employés sont bilingues. La correspondance se fait dans les deux langues.

Dans le domaine de la documentation officielle: rapports financiers, procès-verbaux, décrets (by-laws), tout se passe actuellement en anglais. "Nous n'avons pas la compétence pour la traduction," explique Roger Smith, qui espère qu'avec les précisions apportées par le gouvernement "l'Union des municipalités va regarder la résolution sur l'article 23 avec beaucoup moins d'opposition".



Le maire de Sainte-Anne-des-Chênes, Roger Smith. La décision a été prise en juin.

• Gouvernement local d'Alexander
(Saint-Georges, Powerview)
Il semblerait que le conseil soit divisé sur la question. Les deux employés sont bilingues et se montrent "certainement coopératif" selon la secrétaire **Rose Beaudry**. Parfois des gens de Saint-Georges s'adressent en français.

• Municipalité de Saint-Laurent
(Saint-Laurent)
La question des services en français a été discutée au conseil municipal, souligne le préfet, **Yves Kerbrat**. Toutefois, la discussion n'a pas été conclue. "On attend de voir comment d'autres municipalités vont réagir," a-t-il ajouté. Actuellement, le personnel au bureau de la municipalité n'est pas bilingue, mais Yves Kerbrat serait en faveur qu'au moins une personne le soit.

De son côté, le secrétaire-trésorier, Ambroise Percheson, estime que si une personne s'adressait en français, il y aurait moyen de s'arranger. Lui-même ne verrait pas d'inconvénient à prendre des cours de français.

• Municipalité d'Ellice
(Saint-Lazare)
Le conseil municipal n'a pas adopté de position officielle. Mais pour sa part, le préfet, **George Boucher**, s'oppose aux amendements à l'article 23 pour deux raisons. D'abord parce qu'il estime que cela coûtera trop cher. Ensuite parce que "It is not gonna stop with the French." Il croit que d'autres minorités vont exiger des services dans leur langue.

Par ailleurs, il ne voit pas comment les francophones pourraient être mieux servis qu'ils ne le sont déjà. De fait, les gens de Saint-Lazare peuvent s'adresser en français au bureau de la municipalité. Aussi, depuis le mois de juin, la facture d'eau est bilingue. Il s'agit de la seule facture qui provient de ce bureau.

Suite à la 7

Manitoba 23 veut expliquer le bilinguisme aux Manitobains

Neil McDonald pourrait s'appeler M. Multiculturel: il siège à toutes les organisations du pays, ou presque, qui s'intéressent au multiculturalisme. Il dirige maintenant le groupement "Manitoba 23" voué à la défense des amendements à l'article 23 proposés par l'administration Pawley.

Manitoba 23 a réuni, lors de sa récente création, 65 personnes représentant divers groupes ethniques, des entreprises et des associations, ou encore des simples citoyens, qui appuient à 100 pour cent la résolution visant à élargir les services en français au Manitoba.

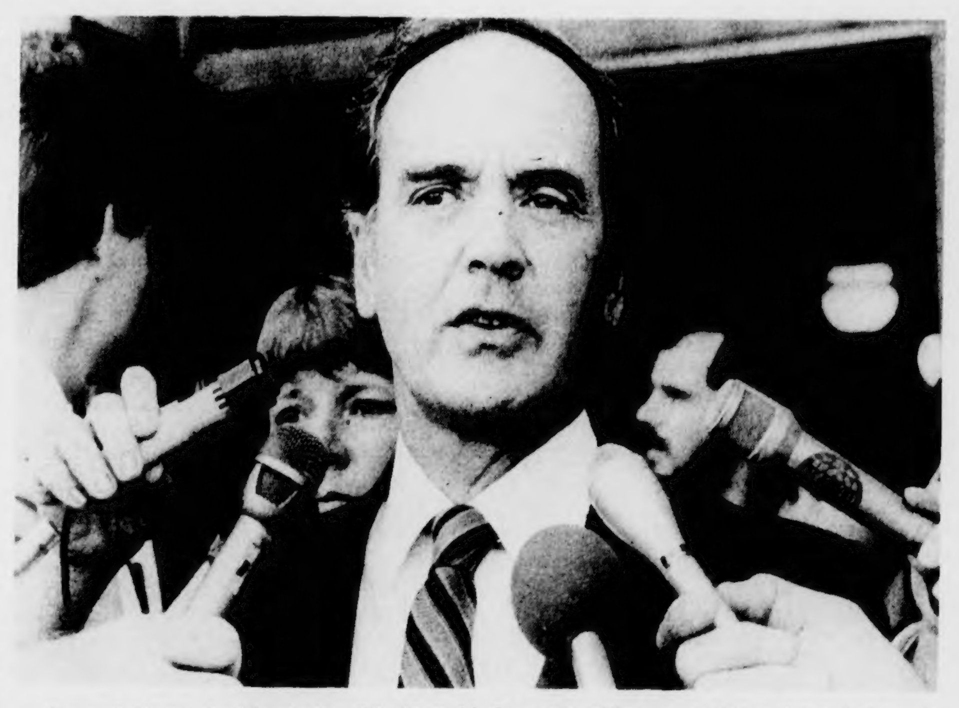
Neil McDonald a déclaré cette semaine que le but de Manitoba 23 est d'informer la population sur la portée des amendements. Parce que, selon le groupe, "une population bien informée appuiera l'entente telle qu'elle est juste et raisonnable".

Une trousse d'information

Pour atteindre son objectif, le comité exécutif composé de cinq membres verra à la préparation d'une trousse d'information destiné au public et tiendra des rencontres avec tous les groupes qui désirent se renseigner mieux. Une invitation dans ce sens a été envoyée à tous les partis politiques, les associations professionnelles, les syndicats, les groupes ethniques et culturels.

Manitoba 23 est à la recherche de fonds et de membres pour étendre son action. Une demande d'aide financière a été faite au gouvernement manitobain. Ses bureaux sont situés rue Alexander à Winnipeg. On peut contacter le président au 474-9114.

Neil McDonald est professeur à l'Université du Manitoba; il est spécialisé dans l'histoire de l'éducation au Canada. Récemment, il a présidé les audiences publiques sur la création d'un conseil interculturel au Manitoba, qu'il dirige également par intérim.



Le président de Manitoba 23, Neil McDonald: "Une population bien informée appuiera l'entente telle qu'elle est présentement rédigée."

Il s'agit ni plus ni moins du "Comité des communautés et du monde des affaires en faveur de l'entente proposée sur les services de langue française" qui s'est déclaré la semaine dernière.

J.P.D.

Suite de la page 6

• Municipalité de Cartier

(Elie, Fannystelle, Saint-Eustache)

Dès juillet, le conseil municipal a adopté une position officielle: "There is no demonstrated need to provide services in French." Trois des quatre employés sont bilingues. **André Carrière**, le secrétaire-trésorier, précise qu'il règne "un esprit de coopération". Une lettre adressée en français recevra une réponse en anglais à moins qu'il ne soit acquis que la personne ne puisse comprendre l'anglais.

• Municipalité de Montcalm

(Saint-Jean-Baptiste, Saint-Joseph, Letellier)

À l'unanimité, le conseil municipal appuie les amendements à l'article 23. Un mémoire, dont le contenu n'est pas encore établi, sera présenté lors des audiences publique à Morden le 22 septembre. Le préfet, **Albert St-Hilaire**, a précisé que la décision avait nécessité "de longues discussions".

Il reste que les préoccupations électorales sont passées au deuxième plan. "Le gouvernement, explique Albert St-Hilaire, aimerait qu'on dise si on l'appuie. Nous avons choisi de nous prononcer."

Actuellement, les deux employés de la municipalité sont bilingues. Et depuis un an, la correspondance aux citoyens s'effectue dans les deux langues.

• Municipalité de La Broquerie

La municipalité rurale de La Broquerie ne tiendra pas de référendum sur la question des amendements constitutionnels comme l'a proposé l'Union des municipalités. Selon le secrétaire-trésorier, **Laurent Tétrault**, le conseil est d'avis qu'il revient au gouvernement compétent de prendre la décision. La municipalité ne prendra pas position non plus lors des audiences publiques de septembre sur la question.

La municipalité comprend une population francophone de 50 pour cent, quatre des six conseillers sont francophones et le préfet, **John Giesbrecht**, est d'origine mennonite. Selon le secrétaire, il n'y a pas de logique de traduire les règlements municipaux, publiés uniquement en anglais, parce qu'ils sont très difficiles à comprendre même dans cette langue.

À La Broquerie, on préfère donner des explications orales pour des demandes concernant les règlements. Aussi, les communications de la municipalité se font dans la langue choisie par le requérant. Le personnel est bilingue.

M. Tétrault a expliqué que le conseil s'est montré disposé à traduire les procès-verbaux en français: "S'il y avait une demande, on ferait une décision." Le conseil sait que le gouvernement est prêt à financer la traduction des procès-verbaux.

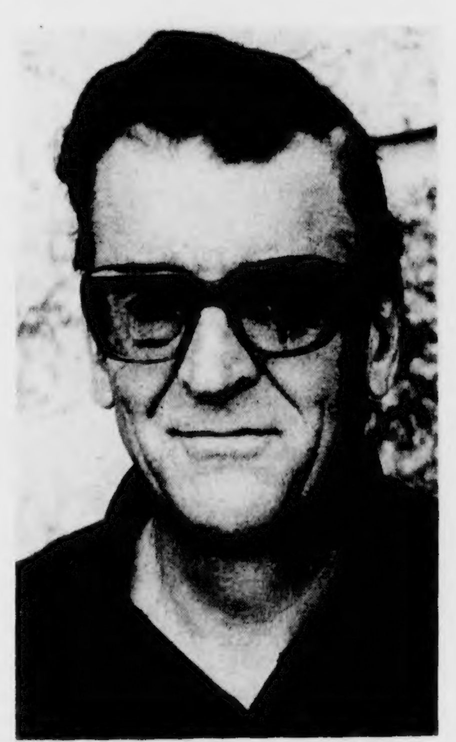
• Municipalité de Taché

(Lorette, Landmark, Dufresne, Ross, Sainte-Geneviève)

Dans la municipalité rurale de Taché, il n'est pas question non plus d'un référendum sur la question des services bilingues et le conseil n'a pas développé de position face aux amendements à l'article 23.

Le préfet, **Marcel Roch**, soutient que Taché offre déjà des services bilingues sur demande: le personnel fonctionne dans les deux langues officielles. Mais le conseil ne fonctionne qu'en anglais même si seulement deux des sept élus sont des non-francophones.

Dans la municipalité, plus de 35 pour cent des résidants sont francophones d'après le secrétaire-trésorier, **E. J. Laurin**. Selon les autorités, il n'y a pas eu de demandes pour la traduction des procès-verbaux, mais "si la demande se présente, si ça vient ailleurs," on étudierait la question. Pour le moment, on craint l'opposition à ce genre de démarche. Les francophones de Lorette n'ont jamais mené des revendications pour le français, a expliqué le secrétaire-trésorier.



Le préfet de Montcalm, Albert St-Hilaire. Il a fallu de longues conversations.

• Municipalité de De Salaberry

(Région de Saint-Pierre-Jolys, Dufrost, Saint-Malo)

Pour le préfet, **Fernand Bérard**, l'opposition à l'élargissement du bilinguisme au Manitoba vient de l'ignorance des gens face à la question: "Il y en a qui ne comprennent pas la chose."... Mais pour le conseil, composé uniquement de francophones pour la première fois dans l'histoire récente de la municipalité, les amendements font du sens: "On est en faveur de ça," a déclaré le préfet.

Cela se comprend: 65 pour cent des électeurs sont francophones. Les services municipaux sont donc offerts depuis toujours dans les deux langues, sur demande, quoique les procès-verbaux, comme c'est la tendance partout dans les coins francophones, sont publiés seulement en anglais. Toutefois, d'après M. Bérard, le conseil en a discuté et "si quelqu'un les veut en français, on peut le faire; on sait que le gouvernement payera".

Pour le moment, le conseil municipal n'a pas décidé si oui ou non il se présentera aux audiences publiques pour appuyer les amendements.

• Municipalité de Lorne

(Somerset, Saint-Alphonse, Bruxelles, Notre-Dame-de-Lourdes)

À entendre le préfet **Adrian Doyon**, tout paraît indiquer que la question des services en français n'est vraiment pas une préoccupation du conseil municipal. Officiellement, la municipalité n'a pas choisi de position.



Le préfet de Taché, Marcel Roch: "On en parlera le 27 octobre," après les élections municipales!

REPÈRES

Un casino pour la culture

La Commission des loteries du Manitoba a donné, la semaine dernière, un permis de casino au Regroupement des organismes francophones. 25 pour cent des revenus de ce casino iront dans les coffres des membres de ce Regroupement. Le Cercle Molière recevra 25 pour cent du quart de ces revenus, les Danseurs de la Rivière-Rouge, les Intrépides et l'Alliance Chorale toucheront chacun 20 pour cent, les Blé au Vent obtiendront 10 pour cent et le 100 Nons empochera 5 pour cent.

Du bon grain

Après bien des inquiétudes, il semble que la récolte de grain sera très bonne dans les Prairies cette année. Un inspecteur de la Commission canadienne du blé parle même de qualité supérieure.

La récolte devrait donc se vendre aux meilleurs prix sur les marchés étrangers. Il y aura même de quoi vendre, puisque la United Grain Growers prévoit la deuxième meilleure récolte dans l'histoire du Manitoba: plus de 42 millions de tonnes. La récolte - record date de l'an dernier: près de 47 millions de tonnes (blé, avoine, orge, lin, canola et seigle compris).

Les déçus espéraient une récolte-record, que l'été manitobain le plus chaud n'aura pas permis d'atteindre.

Bud contre Lloyd

Certains croyaient (ou espéraient...) que le député de Fort Garry au provincial Bud Sherman briguerait la chefferie du parti conservateur en décembre. Mais comme l'ancien ministre de la santé de Sterling Lyon est convaincu que les conservateurs fédéraux formeront le prochain gouvernement, il a l'intention de défier le ministre des transports fédéral Lloyd Axworthy, l'actuel député de la circonscription fédérale de Fort Garry.

C'est l'égalité

Le Manitoba est la première province canadienne à introduire l'égalité des paiements de pensions entre les femmes et les hommes. Pour l'instant, les compagnies d'assurance font valoir que les femmes vivent plus longtemps que les hommes. Exemple: un homme qui prend sa retraite à 65 ans, recevra des paiements mensuels, sur un plan de pension de 50 000$, de 9 et demi pour cent plus élevé qu'une femme dans la même situation. L'égalité des paiements de retraite entrera en vigueur le 1er janvier 1985.

Droits ethniques

La Commission des droits de la personne du Manitoba lance un programme d'éducation public destiné aux enfants comme aux adultes. La Commission va mettre sur pied un programme volontaire pour accroître ses liens avec les divers groupes ethniques et traduire ses brochures dans différentes langues.



Nickie Hall sera-t-il la clé de l'avenir?

Sans le savoir, un bon nombre de Winnipégois ont déjà vu jouer un francophone pour les Bombers cette année. Il a commencé la 2e partie de l'année (contre les Eskimos) et a eu l'occasion de jouer dans trois autres matchs.

Il est assez surprenant d'apprendre que c'est Nickie Hall, le 2e quart-arrière pour l'équipe.

Hall est né d'une mère cajun au Lac Charles en Louisianne. C'est une région où on retrouve beaucoup de culture créole et plusieurs personnes y adhèrent.

Comme une bonne partie des jeunes, Nickie ne tient pas à sa culture autant que les gens plus âgés. Pour sa part, il aime le style de vie nord-américain, mais tente néanmoins de perfectionner son français. Pour l'instant, il peut se débrouiller dans la langue de ses ancêtres.

Cependant, en dépit de son héritage, Nickie Hall vit dans l'Amérique du 20e siècle. Conséquemment, il a toujours voulu jouer un sport professionnel, dans son cas le football.

Le plus jeune de sept enfants, Nickie a naturellement reçu l'inspiration de ses aînés. Surtout d'un de ses frères qui a joué pour les Saints de la Nouvelle-Orléans. Voulant l'imiter, il est allé à l'Université Tulane à la Nouvelle-Orléans. Une fois là, il a étudié l'histoire tout en jouant au football. Mais ce n'est qu'en 4e année (sa dernière) qu'il a pu jouer régulièrement.

Son style préféré

Après avoir été repêché par les Packers de Green Bay en 1981, il y a passé une année troublée. En 1982, il est venu à Winnipeg, où il tente encore de s'assurer la position de premier quart-arrière de l'équipe.

Car il y a toujours Dieter Brock qui présente un obstacle formidable aux desseins de Hall. Quant au retour de Brock, quart-arrière établi, Hall n'entretient pas de rancune; "Brock représente un atout pour l'équipe. Je ne souhaite que ce qui peu aider notre équipe. Si ça nous aide à gagner notre division, tant mieux. En ce qui me concerne, je me crois capable de jouer pour n'importe quelle équipe."

Cette attitude lui a permis d'entrer dans le jeu contre les Lions le 20 août dernier. Malgré le fait qu'il a vu son équipe se faire abattre, Hall aimait le défi d'entrer et tenter de mettre sur pied une attaque qui mènerait plusieurs touchés. Ça n'a pas été le cas, mais il s'en est tiré aussi bien que Brock!

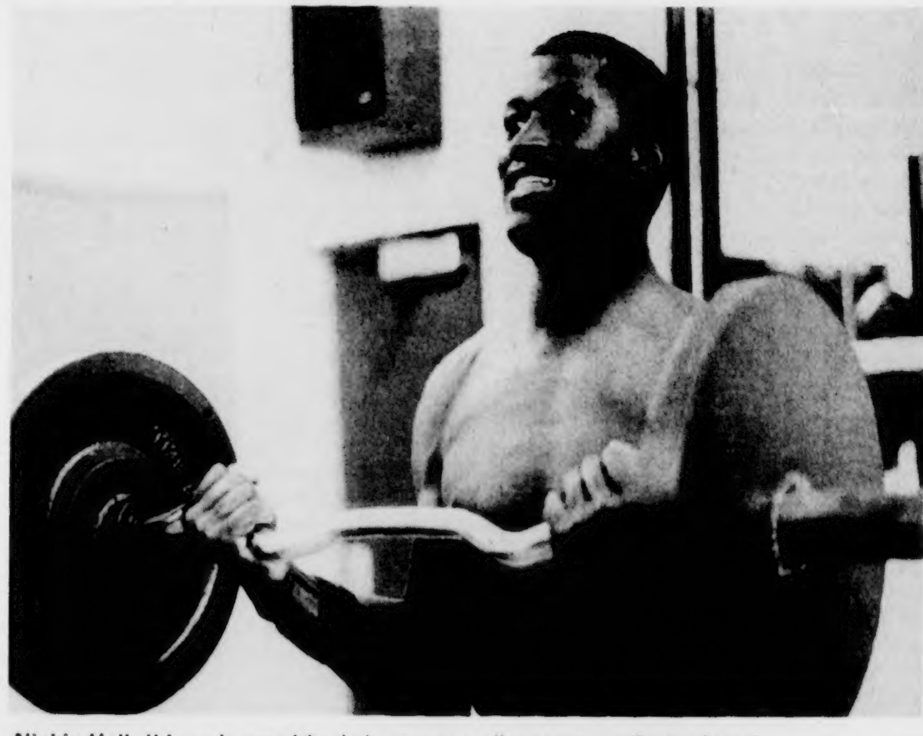
Cependant, il est quelque peu difficile, pour un joueur de deuxième rang, de se préparer pour une partie, ne sachant pas s'il jouera ou non. Mais Nickie Hall connaît très bien sa situation; il sait à quoi s'attendre avant une partie. "L'essentiel, dit-il, est de se garder prêt, de rester alerte."

Cet état d'esprit complémente son adaptabilité. Comme tout joueur américain au Canada, il a dû se conformer à un nouveau jeu. Et c'est particulièrement difficile pour un quart-arrière puisque c'est le centre nerveux de l'offensive.

Au Canada, Hall a dû s'habituer au mouvement dans le champ défensif et a été obligé de courir plus qu'il ne l'avait fait à Tulane et à Green Bay. Considérant son talent pour la course, il est difficile à croire que son style préféré est le "drop-back" classique encore utilisé dans la LNF. Car dans la LNF, ses excursions à pied le rendent menaçant pour l'adversaire.

Malgré cela, Nickie Hall ne verra probablement pas trop d'action cette année. Mais, connaissant son attitude, il fait sans doute des plans plus concrets pour l'an prochain.

Georges VERMETTE



Nickie Hall: "Je suis capable de jouer pour n'importe quelle équipe."

Lorette

L'équipe "Montcalm Club" victorieuse

Vingt-quatre équipes ont participé au tournoi de mixed slow-pitch le 21 août.

Voici la liste des gagnants. Catégorie "A", 1er prix 300$: l'équipe de Montcalm Club; 2e prix 200$: l'équipe de Carol and the Wanderers; 3e prix 150$: l'équipe de Sainte-Anne-des-Chênes; 4e prix 50$: l'équipe de Barbara et les Dawson Pistols.

Catégorie B, 1er prix 200$: l'équipe de Saint-Pierre-Jolys; 2e prix 150$: l'équipe de Halen and the mixed nuts; 3e prix 100$: l'équipe de Notre-Dame-Rebels (Winnipeg); 4e prix 50$: l'équipe de Gerry and the mixers.

Ce tournoi est le premier "Mixed Slow-Pitch" annuel. Il s'est avéré un grand succès.

Le 14 août dernier, à Winnipeg, avait lieu le "Manitoba Arm Wrestling Provincial Championship". Voici les résultats: Danny Kram s'est classé 2e; Debaruh Laramée et Danny Altenburg se sont classés 4e; Gilles Michaud et Frank Kircenko ont aussi obtenu de bons pointages.

De Toronto à la Floride en frisbee

Un des moyens les plus efficaces et les moins dispendieux d'entreprendre un vole de Saint-Boniface à la Floride via Toronto est, croyez-le ou non, par le frisbee. Certes, ça l'exige des heures de pratique et mène parfois très près d'une crise de nerfs. Mais lorsque c'est fini, ça vaut bien la peine. C'est ce qu'a fait Jean-Luc Forest, 16 ans, champion mondial de frisbee en 1982.

C'est la troisième année d'affilée que Jean-Luc capte le championnat national en frisbee chez les juniors. Les compétitions se sont déroulées à Toronto la semaine dernière et Jean-Luc en est sorti vainqueur par vertu d'un demi-point.

Sur un total possible de 80 points, Jean-Luc en a obtenu 59 tandis qu'un compétiteur de Toronto en a eu 58 et demi. Par contre, Jean-Luc est sans doute accoutumé à de telles situations. L'an passé, il a mérité 43 points contre 42 et demi pour son adversaire le plus rapproché.



Jean-Luc Forest. Une dernière année dans les juniors.

Cette année, le Québec a envoyé son représentant pour la première fois. Chaque province avait alors son propre délégué qui tentait d'accumuler des points dans une variété d'épreuves: en plus du lancer de distance, celui de la durée dans les airs, le "free-style", le frisbee-golf et les lancers de précision à distances variées.

Jean-Luc, qui est âgé de 16 ans et qui est donc présentement dans sa dernière année dans la catégorie junior, se dit heureux d'avoir triomphé une fois de plus mais admet néanmoins qu'il est quelque peu déçu de sa performance. Quoique celle-ci constitue une amélioration de 16 points sur l'année dernière, il s'attendait à atteindre le plateau de 65 points. "Sa nervosité et ses excursions aux exhibitions et aux concerts à Toronto, a dit son père, ont affecté son rendement."

Cependant, cette expérience lui a permis d'effectuer une auto-critique. Revenant à Winnipeg pour sa 11e année au Collège de Saint-Paul, Jean-Luc a deux choses en tête: les études et l'entraînement au frisbee.

Le 1er octobre, il se rendra en Floride où il tentera de défendre sa couronne mondiale en frisbee. L'an passé à Dallas, il a gagné cette compétition pour la première fois en triomphant sur des rivaux de trois régions des États-Unis, de la France, du Japon, de l'Angleterre et de plusieurs autres pays. Certain d'y rencontrer des adversaires redoutables, Jean-Luc se met à l'oeuvre pour répéter ses exploits dans un sport qu'il voudrait voir devenir plus populaire au niveau scolaire, en raison de son coût peu élevé et de sa versatilité.

Georges VERMETTE

Beauséjour tiendra son 23e pèlerinage

Le 18 septembre 1983, des milliers de personnes se rendront en pèlerinage aux nombreux sanctuaires salettins à travers le monde pour y célébrer le 137e anniversaire de l'apparition de Marie à deux jeunes bergers sur la montage de La Salette en France. Cette célébration aura un cachet tout à fait spécial cette année puisque ce sera en même temps un pèlerinage d'année sainte, en cette Année Jubilaire de la Rédemption.

Le thème de cette année jubilaire est "La Réconciliation". C'est le temps d'un renouveau spirituel dans nos âmes, nos pensées et nos vies quotidiennes.

Au sanctuaire de Beauséjour, nous allons célébrer d'une façon toute spéciale notre 23e pèlerinage annuel. Notre programme pour cette année est tel que suit:

15h00 - Confessions
15h25 - Cérémonies
- couronnement de la statue de Notre Dame de la Salette
- bénédiction du chaplet du pèlerinage
15h35 - Chapelet vivant
16h00 - Messe
17h30 - Souper
19h00 - Divertissements

Ce pèlerinage sera en plein air, comme à l'habitude, si la température le permet. Il y aura cependant un changement au programme des années précédentes. Les gens qui désirent faire le Chemin de la Croix pourront le faire individuellement précédent les cérémones. Aussi, un prix minime de 6$ pour adultes et 3$ pour enfants et l'âge d'or sera demandé pour le souper copieux et les divertissements.

Les Bombers ont trop de bons joueurs!

Il y a plus d'une semaine, on mettait en question l'intégrité des Bombers. Entre autres problèmes, il y avait la défaite écrasante aux mains des Lions, la dispute entre Brock et l'administration et une attaque au sol qui ressemblait plus à une retraite au sol.

Avec leur victoire de 36 à 21 contre les Stampeders de Calgary le 28 août, les Bombers ont fait preuve de caractère. Même lorsque les Stampeders les ont devancé dans le troisième quart, les Bombers n'ont pas arrêté. Ils ont continué à "bûcher" pour reprendre l'avance et s'assurer la victoire.

On a aussi retrouvé une attaque au sol à Winnipeg. Grâce à Willard Reaves, demi-arrière offensif des États-Unis, les Bombers ont accumulé 157 verges au sol. 129 de ces dernières ont été accumulées par Reaves, le résultat de 20 courses.

En plus de contribuer un tiers des verges gagnées à l'offensive, une bonne attaque au sol donne une nouvelle dimension à l'équipe. Ainsi donc, il y a moins de pression sur Brock et les receveurs puisque la défense adversaire demeure dans l'incertitude.

Un nouveau problème

Mais tout atout porte aussi avec lui son côté négatif. Il est peut-être surprenant d'apprendre que les Bombers ont maintenant trop de bons joueurs. C'est-à-dire, trop de bons joueurs américains. Afin de mettre Reaves sur la liste de joueurs actifs, les Bombers ont dû réléger Val Belcher à la liste de réserve. Les chances sont qu'un des deux ne sera plus avec Winnipeg pour très longtemps, et ce ne sera pas Reaves. Après sa bonne partie contre Calgary, il est presque assuré d'un poste.

James Reed, le célèbre secondeur pour Winnipeg, est maintenant prêt à jouer après un an et demi sur la liste des blessés. Laissera-t-on de côté Aaron Brown ou John Pointer? Pointer a été acquis à grands frais et Brown connaît une bonne saison. Ou dira-t-on à Reed qu'il est trop vieux pour jouer?

Et la situation se complique davantage. Nate Johnson a eu deux touchés contre Calgary, remplaçant Jeff Boyd qui était blessé. Les deux sont de bons receveurs. On pourrait mettre Johnson à la défensive mais Kirby Wilson semble destiné à capter une position à sa place.

En plus, William Miller et Vince Phason, deux excellents joueurs de renommée n'ont pas pu jouer dans la LNF. Phason négocie déjà avec Winnipeg et on s'attend à ce que Miller fasse de même. Que faire?

Il est certain que Cal Murphy est dans une situation qui n'est qu'un rêve pour le restant des entraîneurs dans la LCF.

Georges VERMETTE



On nie toutes les rumeurs qui veulent que les enthousiastes des Bombers soient des animaux!

Capsules

On commence à voir des fissures *dans la cour des Eskimos d'Edmonton. Les rois du football connaissent des difficultés cette saison, se trouvant bien embourbés en 3e place dans la division Ouest de la LCF. Ils partagent cette position précaire avec leurs confrères de Calgary.*

Si on s'attend à les voir reprendre du souffle et de finir de nouveau en tête de la ligue, on se trompe. Jim Germany, le célèbre demi-arrière offensif, a probablement fini sa carrière avec des ligaments déchirés au genou. Ce joueur semblait assurer la victoire à son équipe. De 1980 à 1982, les Eskimos n'ont perdu qu'une partie lorsque Germany était en bonne santé. L'an dernier, ce n'est qu'à son retour d'une blessure que les Eskimos ont monté de la 5e à la 1ère place dans l'Ouest.

Les conflits contractuels entre les joueurs renommés et l'administration ne font que précipiter la chute d'une dynastie.



★ ★ ★

La controverse et le choc associés *aux Jeux pan-américains nous ont fait oublier notre village de Gaulois. Il paraît que les athlètes en haltérophilie et en athlétisme à Saint-Pierre-Jolys ne sont pas les seuls à prendre des stéroïdes anaboliques, drogues illégales qui aident à développer les muscles, la force et l'agressivité.*

Selon certaines sources, on se prépare à secouer l'univers sportif de Saint-Pierre-Jolys avec des accusations semblables. Apparemment, on a bourré les grenouilles gagnantes avec des stéroïdes avant les Folies Grenouilles, leur assurant ainsi des victoires faciles. Les intimes des organisateurs nient catégoriquement: "On les a simplement immersées dans l'eau bénite de la nouvelle église et elles se sont débattues comme des démonnes." On tente présentement de clarifier cette situation complexe et délicate.



★ ★ ★



Bernard Quarles des Stampeders s'est souvent retrouvé dans une position fâcheuse grâce à la défensive de Winnipeg.

Louis Deniset est décédé à l'âge de 64 ans

C'est avec consternation que les Manitobains ont appris en fin de semaine dernière la nouvelle de la mort subite d'un des magistrats francophones de la province. Louis Deniset est décédé à Montréal des suites d'une attaque cardiaque, alors qu'il se rendait à Québec pour le congrès annuel du Barreau canadien.

Cette semaine, nous reproduisons un article publié dans La LIBERTÉ du 8 janvier 1965 qui traite de la nomination de Me Deniset à la Cour du banc de la Reine. À 43 ans, peu après sa nomination, jouissant déjà d'une vaste expérience de la vie communautaire et politique, le juge s'est retiré de toute participation aux activités politiques. Entre autres, il a démissionné de son poste à l'AECFM.

Mais pendant ses quelque 18 ans de magistrature, il n'est pas passé inaperçu: "Judge Deniset was a highly respected member of the court and a wonderful fellow," a déclaré le juge Archibald Dewar au FREE PRESS.

On sait que Louis Deniset est aussi l'auteur d'un roman intitulé "L'équilibre instable", publié il y a quelques années.

Le texte que nous reproduisons trace les grandes lignes de sa carrière et de ses activités jusqu'en 1965.



Louis Deniset a représenté Saint-Boniface à Ottawa dans le dernier gouvernement libéral avant le balayage Deifenbaker.

On a annoncé mercredi soir la nomination de Me Louis Deniset de Saint-Boniface au cour du banc de la Reine au Manitoba. Me Gordon C. Hall de Winnipeg a été élevé à la même charge en même temps. Ainsi le gouvernement fédéral pourvoyait aux deux sièges qui ont été autorisés par la Législature du Manitoba à la récente session, en augmentant le nombre de ces juges de cinq à sept. La nomination entre en vigueur le 18 janvier.

Me Deniset se trouvera en bonne compagnie à la judicature manitobaine. Un ancien collègue et partenaire, M. le juge Alfred Monnin siège au Cour d'Appel. M. le juge Léon Bénard préside au cour de comité de Saint-Boniface et M. le Magistrat Henri Lacerte est toujours à l'oeuvre comme magistrat et en cour juvénile de la Ville Cathédrale. La présente nomination fait partie d'une tradition manitobaine qui veut une représentation canadienne-française aux cours supérieures. Cette fois c'est l'abondance avec un juge au banc de la Reine en plus d'un juge en Cour d'Appel.

Carrière

Le nouveau juge, âgé de 45 ans, est né à Saint-Boniface, cinquième d'une famille de neuf enfants, de M. et Mme François Deniset. Son père vit encore. Après ses études à l'école Provencher et au Collège, il a obtenu son baccalauréat es arts en 1939 et s'est inscrit immédiatement comme volontaire aux forces armées. Sous-lieutenant en 1940, il a fait partie du Royal 22e, en campagne en Afrique du Nord, pour combattre ensuite en Italie et en Hollande. Blessé de guerre et major, il se souvient surtout de l'expédition amphibie contre l'île Pantellaria, lopin de terre entre la Tunisie et la Sicile. Me Deniset a maintenu ses liens militaires après les hostilités et il a même été commandant, avec rang de lieutenant colonel, des Winnipeg Grenadiers, compagnie ayant une forte tradition protestante et anglaise.

De retour à la vie civile, il poursuivit ses études légales de 1946 à 1949 pour obtenir son baccalauréat. Il a fait partie de l'étude Bernier-Deniset d'abord, ensuite de l'étude Monnin (1950) et enfin de l'étude Grafton et associés. Marié à Jeanne Remillard en 1951, il est père de six enfants, dont trois garçons et trois filles. La résidence se trouve à Saint-Boniface, rue Langevin.

Activités

Me Deniset s'est intéressé aux affaires politiques et culturelles très activement, étant vice-président de l'Association provinciale libérale. Il a été candidat fédéral victorieux de son parti à Saint-Boniface en 1957 et a servi au Parlement jusqu'aux élections de 1958. Membre des comités consultatifs de plusieurs institutions, il fut membre de l'exécutif de l'AECFM, délégué de la paroisse aux congrès de CKSB, aviseur légal de plusieurs associations. Il est vice-président de la M.A.E.E., secrétaire des parents-maîtres de la paroisse basilique et depuis longtemps président officieux de la Pensée française.

Félicitations au juge Deniset, continuateur d'une belle lignée.



La plupart des juges de la province étaient présents lors des cérémonies d'assermentation du Juge en chef du Manitoba, Alfred Monnin, en mai dernier.

On reconnaît, parmi les magistrats, Louis Deniset, à l'extrême droite dans la deuxième rangée.

LA LIBERTÉ

Journal hebdomadaire publié le vendredi par Presse-Ouest Ltée, au service de 12,000 foyers du Manitoba français. Membre de

APF Association de la presse francophone hors Québec

Rédacteur en chef: Jean-Pierre DUBÉ
Rédacteur: Bernard BOCQUEL
Administrateur: Christian SUCHE
Publicitaire: Maurice SABOURIN
Typographe et correctrice: Rachelle LAFOND
Maquettiste: Gilbert PAINCHAUD

Toute correspondance doit être adressée à **LA LIBERTÉ,** Case postale 190, Saint-Boniface, Manitoba, R2H 3B4. Les lettres à la rédaction seront publiées à la demande du signataire. Les bureaux sont situés au Centre culturel franco-manitobain, 340, boulevard Provencher. Tél.: (204)**247-4823.**

L'abonnement annuel coûte 16$50 au Manitoba, 20$00 partout ailleurs au Canada, et 25$00 à l'étranger.

Heures de bureau: 9h00 à 12h00 et 13h00 à 17h00 du lundi au vendredi.

LA LIBERTÉ est imprimée sur les presses de Derksen Printers.

Enregistré comme courrier de deuxième classe: No 0477.

LA LIBERTÉ
C.P. 190
Saint-Boniface, Manitoba
R2H 3B4
247-4823

Le Club belge a choisi une voie originale

Constatation évidente: Pour organiser des activités culturelles, sociales ou sportives, il faut de l'argent. C'est le principe qui a motivé Jean-Marie de Clercq, président du Club belge, de transformer ce club en véritable entreprise.

Résultat: La rentabilité du bar permet à plus de 20 comités membres de disposer d'un lieu de rencontre pour vivre pleinement les traditions et les jeux du vieux pays.

Le conseil du Club belge, incorporé en 1905, vient d'allouer 200 000$ pour la rénovation de son bar. Regroupant plus de 5 000 membres, le Club belge s'est engagé à changer son local afin de devenir plus compétitif. Jean-Marie de Clercq signale que la concurrence a réaménagé ses lieux et que "c'était devenu nécessaire de faire ainsi pour attirer les gens".

Les rénovations du club, qui consistent en grande partie de l'incoporation d'un restaurant, devraient changer l'image du club aux yeux des jeunes. Du moins, c'est ce qu'espère le président qui souligne la nécessité de la participation des jeunes. Déjà, les gens plus âgés "aiment beaucoup le réaménagement".

La raison de la fondation du club au début du siècle demeure son objectif primordial aujourd'hui: "Offrir un lieu de rencontre pour vivre la tradition belge, surtout les jeux et les sports belges".

Comme jeux et sports belges, on parle plus précisément du jeu de quilles "rolle bolle", des dards belges, du tir à l'arc en poteau, de la course de pigeons, du jeu de cartes "bien" et du cyclisme. Aussi, le club organise des tournois de plusieurs jeux nords-américains, tels le *shuffelboard*, le billard, le curling.

Côté culturel, le club possède sa fanfare qui se présente en spectacle chaque premier mercredi du mois. On a déjà fait venir des artistes belges, des danseurs folkloriques et des chansonniers, et de temps à autre, un film belge passe à l'écran du club.

80% flamand

Toutefois, comme le fait remarquer Jean-Marie de Clercq, aussi représentant de l'Ouest canadien à l'Association des Flamands au monde, "Les activités culturelles intéressent beaucoup moins les gens que les sports et cela coûte cher de faire venir des artistes de la Belgique. Notre orientation est beaucoup plus vers les sports".

Bien que la Belgique connaisse une dualité culturelle bien connue à travers le monde, le membership du Club belge est surtout flamand. 80 pour cent flamand et 20 pour cent wallon. "Beaucoup de Wallons dans la communauté se sont intégrés à celle des Canadiens français. C'est la raison pour laquelle on a toujours connu une plus grande participation de la part des Flamands."

Au Club belge, la langue utilisée dans les procès verbaux a longtemps été ce patois néerlandais qu'est le flamand. Il reste que le président se fait un devoir de présenter tout discours dans les trois langues de ses membres: le flammand, le français et l'anglais.

Jean-Marie de Clercq, natif de Grammont en Belgique, au Manitoba depuis 15 ans, constate qu'il existe un phénomène tout à fait canadien qui met en évidence la fierté des Belges. "Au Canada, un Belge dira toujours: 'Je suis belge.' Ce n'est qu'à l'étranger qu'il se considère canadien."

Roland STRINGER




Jean-Marie de Clercq, président du Club belge, veut faire concurrence aux autres clubs et bars.

REMERCIEMENTS

À l'occasion de leur 60e anniversaire de mariage, Augustin et Yvonne Bouchard et leur famille désire remercier sincèrement tous les parents, amis et voisins qui sont venus partager leurs joies, à une soirée organisée pour eux, au Club Champlain, le vendredi 19 août 1983.

Nous vous remercions aussi pour cartes de bons souhaits, présents d'argent et autres, enfin pour toutes vos bontés à notre égard.

Ce fut une veillée très agréable et toute la famille Bouchard en est très reconnaissante.

Les SOLIDES

Si la température n'existait pas, il faudrait bien l'inventer. Ça fait le plus beau sujet de conversation, surtout cet été. Qu'est-ce qu'on trouverait bien à raconter à ses amis et à sa parenté? Les liens de famille n'ont jamais été aussi cordiaux que cet été ensoleillé!

La bonne nouvelle de la semaine c'est qu'il n'y a pas de problème d'alcool au Collège Louis-Riel, contrairement à ce que l'on sait de tous les autres secondaires. Seulement 3 pour cent des étudiants videraient des bouteilles régulièrement. La mauvaise nouvelle c'est que la déclaration est du président des étudiants, Alain Laurencelle. Nous, on a l'habitude de ne croire que les experts!

À moins de deux mois des élections scolaires, la division Seine lance son premier bulletin de "nouvelles scolaires" évidemment dans le but - avoué dans le message du directeur général - de montrer les bons côtés de la division. Le président est moins précis: "Dernièrement votre conseil a décidé de publier un bulletin périodique en vue de mieux vous informer des politiques divisionnaires, des décisions prises, des dépenses, des nouveaux programmes". Le message se termine ainsi: "Je suis assuré que le personnel de notre administration divisionnaire, ainsi que vos conseillers (trustees, en anglais), sont tous, des gens dignes de confiance, dévoués à votre service. Veuillez les appuyer." C'est drôlement électoral, n'est-ce pas?

Le président du Cercle Molière, André Martin, a fait savoir que les billets de saison au Cercle Molière se vendent à Saint-Boniface mieux que les auto-collants de Russ Doern! On pourrait essayer d'en vendre à Elmwood.



La Chambre de commerce de Winnipeg vient de se mettre à l'heure du bilinguisme avec des nouveaux slogans dans les deux langues. Cela fait quelque peu contraste avec des notes dans la marge d'un article de journal affiché récemment sur un babillard: "Québec is now a gestapo state, like a disease spreading and must be stopped before the (dessin d'une croix gamée) is here."

À L'AFFICHE CETTE SEMAINE

semaine du 3 au 9 septembre

SAMEDI

À 17h30, Disney: **La magie de l'animation**.

À 18h30, Le pont de l'île d'Orléans

À 19h00, base-ball des Expos: Au stade olympique, les Expos de Montréal reçoivent les Dodgers de Los Angèles.

À 22h03, **La loi du tallion**, drame policier de Robert Clouse.

À 23h30, La colline aux bottes, drame réalisé par Terrence Hill, avec Bud Spencer.

DIMANCHE

À 18h30, Les Beaux Dimanches: **Si on chantait**.

À 19h30 B.D.: **Aéroport, issue de secours**, drame policier réalisé par Joyce Bunnuel.

À 21h00, B.D.: **Les chemins de l'imaginaire**; mise en scène du livre de Gérard Besette: Le semestre.

À 22h03, Cinéma présente: **Norma Rae**, l'abus de la main-d'oeuvre dans une entreprise de textile du sud des États-Unis.

LUNDI

À 17h45, La LIBERTÉ, 70 ans de présence dans l'Ouest.

À 18h00, Football professionnel canadien: au stade Ivor Wynne de Hamilton, les Tiger Cats reçoivent les Concordes de Montréal.

À 22h40, **Les Claudines**, un troisième épisode intitulé: **Claudine en ménage**.

MARDI

À 19h00, Nous les comiques: **Bête, mais discipliné**. Un simple soldat est réquisitionné pour une mission spéciale.

MERCREDI

À 11h00, Fine cuisine, au menu: sangria de Rico, salade de haricots verts, truite grillée à la portugaise et brochette Shish Kebab.

À 19h00, base-ball des Expos, au stade olympique, les Expos reçoivent les Cubs de Chicago. Match présenté avec une heure de délai.

À 22h10, L'**avenir du futur**; Une **nouvelle spiritualité?**

À 22h40, **Le beau Serge**, drame réalisé par Claude Charbol. Un homme tuberculeux revient dans son village pour se reposer.

JEUDI

À 19h00, Les grands films: **Les chiens de la mer**, drame d'aventures réalisé par Peter Yates, avec Nick Nolte et Jacqueline Bisset.

À 22h40, **Les trois valses**, comédie musicale réalisée par Ludwing Berger. Une danseuse, une comédienne et une actrice, trois femmes de même famille, tour à tour prisent dans le tourbillon de l'amour.

VENDREDI

À 19h30, Hors-série présente la dernière de **Ce diable d'homme intitulée: Mourir à Paris.**

À 20h30, La télévision des autres: **Le miracle de la vie**.

À 22h10, **Butch Cassidy et le Kid**: premiers exploits. En Ohio, Kid et Cassidy forment un duel redoutable de hors-la-loi.

À 23h30, **Alice n'est plus ici**. Après la mort de son mari, une jeune femme décide de gagner sa vie comme chanteuse.



Les gardiens de la mémoire collective

"Laissez-nous détruire" demandent les archivistes aux gens qui veulent mettre de l'ordre dans leurs vieux documents...

L'archiviste, c'est celui qui décide ce qu'on peut jeter sans crainte et ce qu'il faut garder à tout prix pour les générations à venir. Une job particulièrement importante.

Parce que les archives "forment la base de l'identité collective d'une société" souligne Gilbert Comeault, le chef de la Section des projections animées et de l'enregistrement sonore aux Archives provinciales.

Sans archives, une communauté peut difficilement affirmer son histoire. Et une communauté sans histoire peut avoir bien du mal à maintenir une identité.

Dans ce sens, le rôle d'un archiviste est capital: c'est lui qui assure la mémoire de la collectivité.

"Un archiviste, précise Gilbert Comeault, c'est une personne qui voit à l'identification, à la sélection, au catalogage, à la conservation et à la diffusion de documents."



Gilbert Comeault. Pour un archiviste, tous les documents gardés ont la même importance.

Étant entendu que des archives "sont des documents qui ont une importance historique au niveau de la recherche et qui ont cessé de jouer un rôle actif, donc des documents qui n'ont pas d'utilité courante pour un individu ou une association"

Au Manitoba, les archives en français ne manquent pas. Mais pour qu'elles puissent être utilisées par des chercheurs qui veulent écrire sur le Manitoba français, il fallait qu'elles soient inventoriées. Grâce à des projets d'été, les Archives provinciales, depuis trois ans, s'emploient à le faire.

Un combat de tous les jours

Il y a deux ans, quatre étudiants ont dressé l'inventaire des archives des paroisses francophones. L'an dernier, ils ont établi la liste des documents disponibles chez les congrégations religieuses. Cet été, des étudiants ont dactylographié les inventaires des congrégations religieuses et ont notamment continué à inventorier des archives (scouts, guides, Danseurs de la Rivière Rouge, La LIBERTÉ).

Avec de telles listes à leur disposition, les chercheurs peuvent plus facilement orienter leurs recherches. Sans compter que les organisations, dont les archives sont souvent mal organisées, peuvent être encouragees à mettre de l'ordre dans leur documentation.

Un autre avantage du projet "Inventaire des archives privées et civiles du Manitoba français" est évident: encore plus de gens ont été sensibilisés à la nécessité de l'importance des archives. Pour un archiviste, la préservation de documents est un combat de tous les jours.

Exemple. Début 80, seulement une dizaine de personnes travaillaient aux Archives provinciales avec pour tout budget 300 000$. Aujourd'hui, la situation est nettement plus favorable: 27 sont employés par les Archives provinciales, dont une quinzaine de professionnels. Le budget 1983/84 frise le million de $.

Des nouveaux programmes ont été développés durant les deux dernières années. L'un voit à mettre de l'ordre dans le kilometre et demi de papiers que produit annuellement le gouvernement provincial. L'autre programme a permis l'établissement d8un laboratoire de conservation. Car évidemment, il ne suffit pas d'inventorier des documents. Loin de là. Il faut les empêcher de se détériorer.

Le projet le plus récent des Archives provinciales est la mise sur pied de la Section des projections animées et de l'enregistrement sonore, confiée à Gilbert Comeault.

Pas que des historiens

"On est de plus en plus affecté par l'électronique, note-t-il. Comme source d'information, le texte devient moins important." Depuis deux ans, il s'emploie à faire l'inventaire du film au Manitoba. Avec ses dix ans d'expérience dans les archives, Gilbert Comeault estime que des émissions comme ***Point West, Phare-Ouest*** de CBWFT ou encore ***Le passé d'aujourd'hui*** diffusé à CKSB "transmettent des informations qui ne seraient pas normalement consignées par écrit".

Ce qui est particulièrement intéressant à relever, c'est que les gardiens du patrimoine n'accordent pas plus de valeur à un document qu'à un autre.

Car un document peut servir à toutes sortes de fins possibles. "Il est impossible de prédire comment un document sera utilisé par un chercheur. Avant il n'y avait que les historiens qui s'intéressaient aux archives. Maintenant, on trouve des géographes, des généalogistes, des psychologues."

"Nous considérons qu'il n'y a pas un document qui va changer le cours de l'histoire, poursuit Gilbert Comeault. Le texte sensationnel d'un jour peut être banal le lendemain. On essaie de voir à tous les besoins, quelle que soit la mode. Pour cela, notre rôle, c'est de découvrir, de faire l'acquisition et de mettre en valeur des documents d'importance provinciale."

Bernard BOCQUEL



Le laboratoire de conservation des Archives provinciales du Manitoba. Un aspect capital du travail de l'archiviste. (Photo: Archives du Manitoba)



En 1905, à Sainte-Anne-des-Chênes (sur la ferme Desjarlais), le temps des battages était bien différent d'aujourd'hui (Photo: Archives du Manitoba)

Voilà une bière légère pour les gros mangeurs de quiche

Pendant que certains s'interrogeaient sur le succès inattendu de la Miller canadianisée, les penseurs de Molson étudiaient la contre-attaque pour ne pas se faire engloutir. Ils pensent l'avoir trouvée. C'est la canette.

La vente de 125 000 douzaines de canettes de bière dans les premières trois semaines d'août indique le succès de la parade de Molson. La "légère", la "canadienne" et la "malt liquor", maintenant disponibles dans ce contenant d'aluminium, offre une alternative à la bière américaine qui bombarde le marché.

Pour Rick Scaggs, publiciste de Molson à Winnipeg, cette innovation est particulièrement intéressante pour les gens qui passent la fin de semaine à la plage.

Après tout, la canette se refroidie dans quelques minutes. Vide, elle est plus légère que la bouteille et occupe moins de place. Elle s'ouvre beaucoup plus facilement et ne nécessite pas la boucle d'une ceinture ou un briquet "bic" comme ouvre-bouteille. Et elle ne se casse pas dans le fond d'un lac à 2 ou 3 pieds.

Il reste que nous n'avons pas l'habitude de rapporter les canettes pour un remboursement. Rick Scaggs signale que seulement 35 pour cent des canettes retournent à la brasserie. Malgré un remboursement de 5¢ la canette. "Les gens ne sont simplement pas habitués à garder les canettes."

Évidemment, d'autres trouvent que la bière goûte la "cane". On préfère la bière d'une bouteille de verre.

A l'exception de ces petits points, la canette devient beaucoup plus pratique que la bouteille. On se demande même pourquoi cela a pris si longtemps pour la voir descendre de l'avion pour se vendre aux terriens. Toutefois, on sait très bien pourquoi elle se vend si bien maintenant.

Les nombreuses annonces américaines du cowboy, joueur de football ou Casanova de la plage qui consomment à grosses gorgées une bière Coors, Budweiser ou Olympia en canette nous ont impressionnés. Quand il fait beau au Canada, nous voulons tellement paraître comme si nous étions en Californie.

Plage Albert

Au bord de la mer à la plage Albert, il ne manquait que l'occasion de se "craquer" une canette de "canadienne". Ou encore, dans le salon avec les gars en attendant la mise en jeu de Dieter Brock.

Molson, qu'on pourrait traiter de promotteurs de la culture américaine, a tout de même réussi à mieux démocratiser la consommation de la bière, plus spécifiquement la bière légère.

Grâce à la canette, l'homme qui mange le quiche, qui n'a jamais aspiré à devenir le numéro 99 des Oilers, peut maintenant boire de la bière légère sans craindre l'étiquette de "faluette".

Les amateurs de bière légère sont sauvés.

Roland STRINGER



Le mois de juillet a vu une hausse des ventes de la bière légère au Manitoba. De 6 à 10 pour cent.

Saint-Léon

Une saison d'activités recommence

Deux mois après avoir fêté le 25e anniversaire de sacerdoce de leur curé, les paroissiens de Saint-Léon doivent lui dire adieu.

En effet, l'abbé Louis Laurencelle quitte cette paroisse après cinq ans de travail spirituel auprès de nous.

C'est avec émotion que nous avons fait ces adieux. D'abord à la messe dominicale où les cantiques furent choisis avec soin, même adaptés à la circonstance. Puis en soirée, l'abbé Louis recevait ses ouailles pour un dernier au revoir au Club Simon Nivon. Plusieurs ont pu admirer le bel album de photos-souvenirs de son 25e anniversaire et de quelques autres illustrant ses travaux, ses projets entrepris pendant son séjour ici.

Comme le disait l'une des nôtres, Mariette Fortier, dans son poème inédit publié dans "Le Montagnard":

"Au Sacré-Coeur tu iras
Mais dans nos coeurs tu resteras."

Par ailleurs, les moissons, commencées très tôt, s'annoncent assez bonnes dans la région malgré la sécheresse et la chaleur intense.

Le rendement est un peu moindre, mais la qualité est très bonne. Malheureusement, les pluies de la fin de semaine en a retardé la progression de quelques jours.

La vie communautaire reprend son élan pour la nouvelle saison, avec une réunion générale la Ligue féminine catholique le 1er septembre.

Aussi, nos professeurs revenaient à leurs postes. Et la semaine prochaine, précisément le 6 septembre, les étudiants prendront à leur tour le chemin de l'école.

Marie C. LABOSSIÈRE

Calendrier

Le souper paroissial aura lieu cette année le 25 septembre au Centre récréatif de Saint-Léon, de 16h30 à 19h30.

Vie sociale

Naissances

Benoît, Georges, Joseph **Brunet**, fils de Charles et Gisèle Brunet, petit frère d'André, né le 1er juillet 1983. Les grands parents sont M. et Mme Lionel Aquin, ainsi que M. et Mme Pierre Brunet. Parrain et marraine: Marie Brunet et Georges Lavergne.

Nathalie, fille de Gilles et Monique (née Fiola) **Martel**, de Saint-Léon, née le 3 juillet et baptisée le 22 juillet par l'abbé Laurencelle. Le parrain et la marraine sont Guy Toupin et Monique Martel.

Angèle, fille de Bob et Aline (née Talbot) **Winters**, de Manitou, née le 29 juillet et baptisée le 28 août à Saint-Léon.

Roselin, fille de Denis et Viola (née Grenier) **Caillier**, de Saint-Léon, née le 24 août.

Darcelle, fille de Lorraine et Denis **Mabon**, de Saint-Léon, née le 18 août.

Mariages

Carmen **Lavack**, fille de Raynald et Beatrice Lavack, et Léo **Cloutier**, fils de Georges et d'Irène Cloutier, mariés le 19 août en l'église de Saint-Norbert.

Marc **Labossière**, fils de Rhéal et Henriette Labossière, de Saint-Léon, et Kathy **Sierens** de Bruxelles, mariés le 9 juillet à Bruxelles.

Roy **Toupin**, fils de Bernard et Rita Toupin et Lucie **Grenier**, fille de Laurent et Marthe Grenier, tous de Saint-Léon, mariés le 27 août à Saint-Léon.

Décès

Soudainement le 28 août, âgée de 20 ans, Deborah Ann **Polischuk**, d'Ile-des-Chênes, épouse de Nick et fille de Ted et Bernice Gross (née Encontre).

Patrick **Fulham**, fils de Ulrick Fulham et (feu) Simone Vaudry, de Saint-Lazare, âgé de 17 ans, décédé accidentellement le 27 août 1983.

LE CARNET DES PROFESSIONNELS

Avocats-Notaires

François Avanthay
LLB.
Avocat et Notaire
25-185 boulevard Provencher
Saint-Boniface, Manitoba Téléphone: 233-5029

LAURENT-J. ROY C.R.
Avocat et notaire
MONK, GOODWIN & COMPANY
500, Édifice Canada Trust
232 avenue Portage
Winnipeg, Manitoba
Téléphone: 956-1060

Guay Smith et Associés
avocats et notaires
Renald Guay Rémi C. Smith
Shane H. I. Lasker
Richard J. F. Chartier
807 Centennial House
310 Broadway et Donald
Winnipeg (R3C 0S6) 957-0540

PIERRE J.R. DENISET
(B.A., LL.B.)
AVOCAT ET NOTAIRE
300-400, avenue Taché
Saint-Boniface, Manitoba
Heures de travail
lundi au vendredi 8h30-17h30
mardi et jeudi 19h-21h
samedi 10h-14h
Téléphone: 233-0614

MARCOUX, BETOURNAY LABOSSIÈRE
AVOCATS ET NOTAIRES
L. G MARCOUX, C.R
R.L. BÉTOURNAY
D. LABOSSIÈRE
F.W. DuVAL
Roger R. LAFRENIÈRE
200-170, rue Marion
Saint-Boniface, Manitoba
R2H 0T4 (204) 233-8901

TEFFAINE MONNIN HOGUE& TEILLET
AVOCATS
ET NOTAIRES
R.E.TEFFAINE C.R. L.V. TEILLET
M. MONNIN C.R. C.W. SHARP
A.J. HOGUE R. BILODEAU
Bureau
201-185, Provencher
Saint-Boniface
Téléphone: 233-1426

Comptables

FOREST GUÉNETTE CHAPUT
Comptables agréés
262, rue Marion
Winnipeg, Manitoba
Tél.: 233-8593
Gabriel Forest, F.C.A.
Lucien Guénette, B.A., C.A.
Arthur Chaput, B.A., C.A.
André Blondeau, B.A., C.A.
Maurice Morissette, C.A.
Gilles Chaput, B.A., C.A.

Assureurs

SERVICE COMPLET D'ASSURANCES
BALCAEN-VERMETTE INC
1053, AUTUMNWOOD
AUTOPAC TÉL. 257-4134
Adressez-vous à Maurice ou Emile

Assurances Aurèle Desaulniers
390, boul. Provencher, Tél.: 233-4051
Pour tout service d'assurances
FEU-VIE-MALADIE
CIS AUTOPAC



233-7760 233-7351
MAURICE-E. SABOURIN LTD
195, Provencher, Saint-Boniface Man.
ASSURANCES DE TOUS GENRES
AGENCE DE VOYAGES
Avions-Bateaux-Tours Trains

ENTREPRISE GÉNÉRALE D'ÉLECTRICITÉ
Fontaine Électrique Ltée...
165, boulevard Provencher,
Saint-Boniface
Téléphone: 233-7425

Optométristes

DR R.J. STANNERS
Optométriste, Examen de la vue
139, boulevard Provencher
au rez-de-chaussée
Téléphone: 233-3889

DR D.W. MULHALL
OPTOMÉTRISTE
118, rue Marion Sur rendez-vous seulement
Winnipeg, Manitoba Téléphone: 237-6775
R2H 0T1

Dr. R.J. Lecker Dr. M.N. Lecker
Optométristes
Examen de la vue
2e étage, édifice Hurtig 264, Portage
Téléphone: 943-6628

DR. E.M. FINKLEMAN
ET
DR S.A. FINKLEMAN
Optométristes
208, Avenue Building
265, avenue Portage,
Winnipeg, Tél.: 942-2496
Examen de la vue
et
Lunettes ajustées

Brackman, Downey & Co.
Comptables généraux agréés
- Comptabilité • Vérifications
- Impôts sur les revenus
- Services de gestion
- Informatique

Alan Brackman.
B.Comm.(Hons.) C.Ed., C.G.A
James L. Downey, C.D., C.G.A
Pièce 2 - 1808, rue Main
Winnipeg, Manitoba 338-7985

LES PETITES ANNONCES

À VENDRE: - nombre de lumières fluorescentes et autres 2' à 8' de longueur; 2$ à 5$ chacune;
1 évantail 50$00; 16 portes métal: 6'8" x 36", complètes; cadres et serrures 35$00 chacune;
1 bain antique, bonne condition 75$00; aussi bois de construction 2 x 3 et 2 x 6. Tél.: 233-7810. Résidence Langevin, 210, rue Masson
-088-

À LOUER: rue provencher, une chambre, stationnement disponible. 145$00 par mois. Tél.: 233 1278 ou 256-5149
-089-

À VENDRE: cause départ; sofa et fauteuil 2..0$00; vaisselier antique 300$00; chambre à coucher 4 pièces 450$00; T.V. noir et blanc 60$00. Tout en très bon état. Tél.: 775-6483 (bureau) ou 256-1228 (domicile après 18h00)
-090-

RECHERCHE un homme d'expérience pour partager le plaisir de la chasse à l'automne. Le gros gibier de préférence. Pour plus d'informations, téléphoner au 736 2265 à partir de 11h00, toute la journée "EN FRANÇAIS"
-099-

PERSONNE habitant le Parc Windsor désire trouver une occasion pour se rendre à Saint-Boniface à tous les jours. Serait prête à partager les dépenses. Tél.: 237-8564 (domicile) ou 233 805.. (bureau); demandez pour Mariette
-100-

À VENDRE: un Landeau avec poussette, un lit de voiture, un parc en filet 40" x 40", série de livres: 22 volumes Atteliers et 18 volumes Fil en aiguille. Un porte-enfant dos à dos (1 à 2 ans), un bureau de jeune étudiant (table et chaise acollées), 2 porte-bouteilles en bois pouvant contenir 8 bouteilles chacun. Tél.: 233-2662
-097-

NOUS RECHERCHONS: un couple ou un veuf ou une veuve pour l'entretien d'un appartement, responsabilités légères en échange d'un petit salaire et d'un loyer gratuit. Tél.: 233-7453
-092-

À VENDRE: lot à Sainte-Geneviève, sur le chemin 501, à 25 milles de la ville. Prêt à bâtir. 6 000$ Tél.: 253-0380
-093-

TU ES francophone, tu as 18 ans ou plus; alors viens jouer au badminton avec nous à partir d'octobre à avril; entre 18h30 et 22h30 le jeudi au CCFM Composez le 247-5782
-094-

ÉTUDIANT cherche une chambre à louer près du CUSB pour le premier septembre. Tél.: 1-433-7559
-095-

DÉSIRE louer un garage pour entreposer à Saint Boniface ou à Saint-Vital. Tél.: 256-4180
-096-

VENEZ passer vacances tranquilles à Crescent Resort sur le beau lac Longbow et Lac DesBois, 11 milles à l'est de Kenora. Chalet avec douches, bateau-moteurs, gazoline, minnows, plage. Tél.: 1 807-548-5010 ou écrivez Crest Resort, Box 425, Kenora, Ontario, P9N 3X4
-102-

À VENDRE: près de Saint-Malo, lot 44 acres, grande maison (2000 pi. c.) de 7 ans; 9 pièces dont 5 ch. à coucher, 2 foyers, garage double, cuisine JENAIRE et beaucoup plus. Doit être vue pour être appréciée à sa juste valeur. Toute offre sérieuse sera considérée.
Saint-Adolphe: magnifique bungalow sur lot 2 acres, près école; 3 ch. à coucher, 2 garages doubles, sous-sol complètement fini. Une vraie aubaine en banlieu de la ville.
lot vacant à Saint-Adolphe, situé à 2 pas de l'école; 106 pi. x 150 pi., forme irrégulière; prix 8500$
Appelez Pat St-Vincent au 269-4179 dom. ou A. E LE PAGE 269-2137 bureau
-103-

À VENDRE: bon miel frais naturel; 1$00 la livre Tél.: 1-424-5529
-104-

VENTE PRIVÉE: rue Louis Riel, bungalow 2 ch. à coucher, salon, cuisine, salle de bain, salle de récréation, ch. à coucher et salle de bain au sous sol. Tél.: 242-5126
-105-

INSTITUTRICE bilingue, qualifiée et certifiée, offre ses services comme tutrice privée au cours de l'année scolaire 83 84. Disponible immédiatement pour adultes et enfants. Composez le 237-6027
-106-

À VENDRE: grande maison, libre pour septembre, appelez le 237-7889, pas d'agent
-107-

À VENDRE: ensemble de ch. à coucher comprenant lit avec matelas, chiffonier avec miroir, commode ainsi qu'une moquette 12' x 15'; bicyclette pour hommes 20 vitesses. Tél.: 256-3543, après 17h00
-108-

À VENDRE: maison mobile 1976, 14' x 68' à Ile des-Chênes. Tél.: 878 2648
-109-

À LOUER: suite simple au chalet de Sainte-Agathe pour une personne d'âge d'or. Pour plus de renseignements, tél. au 882-2493 ou 882-2296 ou 882-2345
-110-

À LOUER: maison, rue Desmeurons, 2 ch. à coucher, tapis, air climatisé, remise en métal. Libre le 1er octobre; 475$. Tél.: 247-7251
-111-

À LOUER: rue Dumoulin, maison neuve, 4 pièces, tapis mur-à-mur, poêle et réfrigérateur, place de stationnement; pour un couple tranquille; libre immédiatement; 400$ par mois. Tél.: 233-2171
-112-

GARDEREZ enfants le soir. Disponible de 18h00. Âgée de 19 ans; demeure à Saint-Boniface; parle français. Pouvez me rejoindre au 233-7175.
-113-

Entrepreneurs de Construction



LAFRENIÈRE SHEET METAL LTD.
Chauffage, Ventilation
Climatisation de l'air
401, rue Youville, Saint-Boniface
Téléphone: 233-7946

Air climatisé Ferblanterie
Gouttières Ventilation
ROSSIGNON
"Sheet Metal & Heating"
491, chemin Sainte-Anne - Saint-Vital
R2H 0T1
Téléphone: 257-2921
René André 256-3340

Chiropraticiens

Rendez-vous Téléphone: 233-3060
CENTRE CHIROPRATIQUE BOHÉMIER
154, boulevard Provencher
Saint-Boniface, Manitoba
CHIROPRATICIENS

FTD
Park Florist
400, avenue Taché
(en face de l'Hôpital Saint-Boniface)
Lucille et Yvonne Boulet
Tél.: 247-3891 - 247-6158

Pelland Catering
Traiteurs: mariages, diners
réceptions et banquets
161, boulevard Provencher, Saint-Boniface
TÉLÉPHONE: 247-3319

ARROW APPLIANCE SERVICE
Tél: 233-3385
579 St. Mary's Road Winnipeg, Manitoba

CHAPELLE FUNÉRAIRE SAINT-PIERRE
Luc DANDENAULT, Gérant
Résidence: 433-7633 Bureau: 433-7879
"LOEWEN FUNERAL CHAPELS"
Steinbach Tél.: 326-1351

La fermeture du consulat de France laisse un vide

"Ça ne pouvait pas tomber plus mal," affirme le dernier consul de France à Winnipeg. Devant la décision du gouvernement français de fermer le premier consulat dans l'Ouest, Louis Vannini ne peut décidément pas cacher sa déception.

C'est vrai qu'à un moment où le gouvernement manitobain veut faire du français une langue officielle, la fermeture, depuis le 1er juillet, du consulat de France est déplorable. À cause du "travail culturel considérable" que le consulat exécutait. "Il est important de faire voir au jeune que le français n'est pas une langue abstraite parlée le dimanche à la messe, mais que des millions de gens le parle," note Louis Vannini.

Sur le plan politique, le consulat était un trait d'union entre le gouvernement français et celui du Manitoba. Des hommes politiques comme Howard Pawley, Serge Joyal et Gérard Lécuyer ont tenté de faire revenir la France sur sa décision.

Mais les arguments économiques étaient les plus forts. "La raison de la fermeture est simple, explique M. Vannini. Le gouvernement français veut comprimer ses dépenses publiques." Huit consulats français ont fermé dans le monde. Dans les statistiques, Winnipeg était un des postes avec le moins de Français immatriculés.

Combien? 900. Les trois-quarts immatriculés au Manitoba. L'autre quart en Saskatchewan. "Toutefois, ces statistiques ne correspondent pas au nombre de Français vivant dans ces deux provinces," souligne l'ancien consul, qui vient de quitter le Manitoba. Il estime qu'environ 4 000 personnes françaises, ou d'origine française, résident dans ces deux provinces.

Si moins du quart des Français sont immatriculés, commente Louis Vannini, c'est parce que "le Canada est un pays où on vit heureux, où tout le monde bénéficie des structures de l'Etat. Les gens ont donc besoin de moins de protection puisqu'il n'y a pas de menace."

En tant qu'observateur politique, l'ex-consul de France est frappé par "la placidité de la vie politique. On a l'impression qu'il ne se passe pas grand chose, surtout comparé à la France. Dernièrement, en dehors des interventions bouillonnantes de M. Lyon, au niveau des masses, il n'y a pas beaucoup de turbulences. Les gens ne sont pas très mobilisés vers l'extérieur. Par contre, ils sont très hospitaliers. Le mouvement en faveur des réfugiés vietnamiens le démontre."

Pour ce qui touche les Franco-Manitobains, Louis Vannini ne manque pas d'éloges: "Je vois de l'extérieur une communauté extrêmement pugnace. J'admire ceux qui ont conscience de l'héritage du passé. Je souhaite que les démarches autour de l'article 23 aboutissent, pour que les vieux rêves des Franco-Manitobains se réalisent: mettre le français à sa juste place."

La fermeture du consulat à Winnipeg oblige dorénavant les personnes du Manitoba à s'adresser au Consulat général de France à Toronto (**40 University Avenue; local 620; M9J 1T1; tél.: 977 31 31**). Les résidents de la Saskatchewan doivent entrer en contact avec le consulat à Edmonton (**Guardian Building; 10240 - 124e Rue; T5N 3W6; tél.: 482 36 36**).

Avant qu'il ne ferme ses portes, le consulat, dont l'existence remonte à 1902, recevait une vingtaine de visiteurs par jour, ainsi qu'une cinquantaine de coups de téléphone. Trois personnes, plus le consul, étaient employées. Il ne reste dorénavant que trois consulats de plein exercice: japonais, américain et philippin.

Bernard BOCQUEL



L'ancien consul de France, Louis Vannini, en compagnie de Franco-Manitobains, lors de la réception qui avait lieu en son honneur la semaine dernière au Centre culturel franco-manitobain.



Jean-Baptiste et Aurore Poitras

Félicitations et meilleurs voeux les plus sincères à nos chers parents, Jean Baptiste et Aurore Poitras qui célèbrent leur 50e anniversaire de mariage, le dimanche 11 septembre 1983.

Tous les parents et amis sont cordialement invités à partager la joie des jubilaires et de leurs enfants, samedi 10 septembre, 20h30, au Club Traverse, 267, rue Traverse. Les seuls cadeaux désirés sont votre présence et vos voeux.

AVIS AUX CRÉANCIERS

EN CE QUI CONCERNE LA SUCCESSION DE FEU CÉCILE MARIE CARRIÈRE, de la ville de Winnipeg, au Manitoba, épouse de Lucien Gaston Carrière, du même endroit.

TOUTES réclamations contre la succession ci haut mentionnée doivent être déposées à l'étude des soussignés, au 201 - 185, boulevard Provencher, Winnipeg, Manitoba, R2H 3B4, le ou avant le 1er octobre 1983.

DATÉ à Winnipeg, au Manitoba, ce 24e jour du mois d'août 1983.

TEFFAINE, MONNIN, HOGUE, TEILLET & SHARP
Procureurs de la succession

Saint-Norbert

Paul Campeau est devenu maintenant un véritable trait d'union

Dans un esprit de recueillement et de reconnaissance, et certes aussi de fierté et de joie, plus de 400 personnes se rendaient à Saint-Norbert le vendredi 12 août dernier.

Parents, amis et paroissiens venus de près et de loin étaient réunis en l'église pour assister à l'ordination sacerdotale de Paul Campeau par l'archevêque de Saint-Boniface, Mgr Antoine Hacault.

Un décor simple mais décoratif représentait le thème de la célébration: "Si le grain tombé en terre ne meurt pas, il ne produira pas de fruits".

C'est en procession et précédé par environ une cinquantaine de prêtres, diacres et séminaristes, y compris son excellence Mgr Hacault, que Paul fit son entrée pour y être ordonné prêtre.

Une magnifique chorale diocésaine entonnait alors le chant "L'Esprit de Dieu repose sur moi". Cette chorale, composée d'un ensemble de choristes de Saint-Boniface et Saint-Norbert, sous la direction de Claudette McDonald, avec Agnès Dubois à l'orgue, à laquelle se mêlaient les voix de la foule, dirigée par Sr Jeanine Vermette de Saint-Boniface, a grandement rehaussé la cérémonie.

En souhaitant à tous la bienvenue, l'abbé Bernard Bélanger a souligné l'heureuse présence de l'abbé Marc Bouchard, supérieur du grand séminaire de Québec. Également du diocèse de Québec, l'abbé Michel Stein et les séminaristes Rock Deschênes, Godefroy Pelletier et Pierre Gingras, ainsi que deux confrères de classe à Paul, dont René Chartier de Sainte-Agathe et Albert Legatt, jeune prêtre ordonné récemment à Saint-Brieux, en Saskatchewan. L'abbé Bernard invita donc la foule à ce partage qui "nous permettait d'être un en Jésus Christ".

Paul fit appel à l'archevêque en réitérant son désir d'accéder à la prêtrise.

L'abbé Bouchard fit le bilan de parcours des études de Paul, à partir de sa famille, sa paroisse, le petit séminariste de Saint-Boniface et, enfin, le Grand séminaire. Il témoigna de la certitude que Paul faisait preuve d'une grande disponibilité et d'un désir de servir Dieu et son église.

Dans son homélie, Mgr Hacault déclarait que l'évangile du jour permettait de participer entièrement à cette ordination, et d'avoir un regard réaliste sur ce qui se passe sur terre. "Un grain de blé tombé en terre meurt pour donner du fruit." Cela nous aide à comprendre le plan de Dieu et de Jésus qui a donné sa vie.

Le Christ sème et on cultive, par le sacerdoce le prêtre rendra la parole vivante de foi. Ceci permettra la croissance de cette parole dans la communauté. Le prêtre accepte donc de suivre le Christ, le Père lui donne la plénitude de l'Esprit pour proclamer la Bonne Nouvelle afin que celui qui est ordonné ne sera jamais seul.



Un moment de la cérémonie d'ordination sacerdotale.

Dans un acte d'humilité, Paul se prosterna par terre tandis que Pierre Gingras récitait les litanies des Saints.

Après lui avoir fait l'onction des mains avec du Saint-Chrême, Mgr Hacault déclara le nouvel ordonné, Paul prêtre, celui-ci se présenta à ses parents, Télesphore et Aline, qui le revêtirent des vêtements de l'Église puis l'abbé Paul se joignit à Mgr Hacault et l'abbé Bouchard pour concélébré la messe.

Visiblement heureux, Paul remercia tous ceux qui étaient venus et fit remarquer la force de l'unison du monde tant au spirituel qu'au matériel. Il insista sur l'importance de s'aimer les uns les autres, car Jésus qui a donné sa vie est lui-même la merveille de l'amour.

Invitée à prendre la parole, Lucille Provost, tante de Paul et membre du conseil de pastorale, fit remarquer au nouvel ordonné: hier tu appartenais à ta famille, aujourd'hui tu appartiens à la famille chrétienne et tu deviens un trait d'union entre nous.

Eugénie FERRÉ

Ile-des-Chênes

Pierre Dumaine a célébré son jubilé d'argent

Un grand nombre de parents et amis, paroissiens d'Ile-des-Chênes, de Saint-Pierre-Jolys, de Saint-Boniface et d'ailleurs, ont répondu à l'invitation du père Pierre Dumaine de s'unir à lui dans une célébration eucharistique à l'occasion de son jubilé d'argent sacerdotal qui a été en même temps en renvoi missionnaire.

Mgr Antoine Hacault, ainsi que le père Gilles Primeau, p.b., l'abbé Eugène Raimbault, les abbés Marcel Dacquay, Gédéon Trudeau, Albert Fréchette, Ubald Lafond, le père Denys Ruest, o.m.i., ont concélébré cette messe d'action de grâces présidée par le jubilaire. Des Chevaliers de Colomb du 4e degré ont rehaussé la cérémonie de leur présence.

La chorale, sous la direction de Louis Molin, et avec Délia d'Auteuil à l'orgue, a amené, comme toujours, son importante contribution.

L'homélie, rendue par le père Gilles Primeau, p.b., nous fit voir le père Pierre essayant de rassembler un peuple - les Ougandais - les conduisant à la montagne sainte au Seigneur.

"Envoie ton messager, Seigneur" avait été bien choisi comme chant de sortie.



Un instantané lors de la cérémonie

La fête s'est ensuite continuée au centre communautaire où les Chevaliers de Colomb avaient organisé un court programme et une dégustation de vin et fromages.

Léo Dumaine, frère aîné du jubilaire, a parlé brièvement de la jeunesse de Pierre, de son dévouement comme missionnaire. Il exhorta les fidèles à assurer les prêtres de leur support financier et matériel.

Un ancien confrère, Gérard Desrosiers, relata quelques petites histoires de leurs jours au Collège de Saint-Boniface et redit à Pierre son amitié et sa joie d'avoir partagé cette rencontre.

Le père Gilles Primeau a remercié la famille Dumaine pour l'appui et l'encouragement donné à Pierre au cours des années. Il a tenu à remercier Pierre au nom des Pères Blancs pour les 25 années données à l'Afrique pour le Christ.

Mgr Hacault a fait un bref historique des Pères Blancs. Il nous faut développer un esprit missionnaire dans notre propre pays.

Même si nous ne sommes pas capables d'aller évangéliser ailleurs, nous devons soutenir nos missionnaires et continuer à prier pour les vocations.

Enfin Pierre s'est permis de nous faire part d'un proverbe africain qui se traduit ainsi: "Celui qui te remercie t'enlève tout ce que tu as". Il se dit privilégié d'avoir pu travailler pour les autres. L'Église africaine se développe et a encore besoin de lui.

Le père Pierre Dumaine repartira bientôt pour l'Afrique et ce sera au nom de la communauté d'Ile-des-Chênes, au nom du diocèse de Saint-Boniface et au nom des Pères Blancs.

Dolorès LAURENDEAU
Lucie DUPUIS

Sainte-Rose

Ronald Simard le premier laïc de l'hôpital

Au cours d'une cérémonie dans la chapelle de l'Hôpital général de Sainte-Rose-du-Lac, Sr Marie Bonin, supérieure provinciale, mandata Ronald Simard comme premier laïc à titre de leader de l'Hôpital général de Sainte-Rose-du-Lac, le 22 août.

Elle le mandata aussi pour présider au développement de cet institut catholique lui demandant d'être co-responsable, avec les Soeurs Grises, pour promouvoir la philosophie, orienter les politiques pour le soin des malades, approfondir les valeurs qui gouvernent la vie des soeurs, coopérer avec elles, continuer les bonnes relations qui existent, soutenir le dialogue, et susciter la collaboration des employés.

Une de ses buts, disait Sr Marie Bonin, est de témoigner de l'Église dans son ministère de leadership. Elle ajouta:

"Étant administrateur de cet institut catholique de soins de santé vous êtes un serviteur public de sa philosophie. Vous pouvez compter sur la coopération des Soeurs Grises, leur dévouement, leur compréhension, leur manifestation d'une spiritualité significative visible non seulement par le Service de Pastorale, les symboles chrétiens, mais spécialement la qualité du service."

Sr Mary Thille, présidente du conseil d'administration, souhaita la bienvenue à Ronald Simard et à son épouse Donna, aux invités, et au personnel de l'Hôpital général de Sainte-Rose-du-Lac. Sr Thille précisa que c'est le désir des Soeurs Grises de s'assurer qu'il n'y aura pas de compromis, ni dans l'inspiration, ni dans la qualité de soins offerts par l'hôpital.

Hervé Molgat, vice-président du conseil d'administration, fit la proclamation de la première lecture (Éphésiens 3, 14-21) et Sr Céline Vermette, assistance provinciale, de la deuxième lecture (Luc 5, 12-16). Soeurs Marie-Ange Audette, conseillère provinciale, et Rose Veilleux, économe provinciale, lirent les prières universelles.

Puis Sr Marie Bonin envoya officiellement M. Simard à sa mission et lui présenta une copie du document intitulé "Mission et Buts" afin qu'il puisse l'utiliser pour rehausser les valeurs de l'hôpital ainsi qu'une Bible afin de l'aider lorsqu'il dirigera l'hôpital, se préoccupera des patients, gérera l'institut et fera rapport au conseil d'administration. Le Dr John Fox, représentant le personnel médical, était présent à cette cérémonie d'envoi.

A la suite, Ronald Simard s'engagea publiquement à continuer le ministère de guérison à l'Hôpital général de Sainte-Rose-du-Lac, à collaborer avec les Soeurs Grises et le personnel de l'hôpital, à s'assurer que l'hôpital réponde adéquatement aux besoins des malades et à promouvoir la philosophie catholique de cet hôpital dans le monde d'aujourd'hui.

Après l'engagement de M. Simard, le père Antonio Fortin, o.m.i., lui donna une bénédiction spéciale pour cette nouvelle mission qui vient de lui être confiée. Doreen Brown, qui dirigea la chorale au cours de cette cérémonie religieuse, accompagnée à la guitare par Lucille Gagnon, chanta les versets "Go Tell Everyone", le refrain étant repris par l'assemblée.

Mary Thille, s.g.m.

INTERROGATION

C'est leur bien que je veux?

Seigneur,
c'est encore ce temps-là de l'année
où il faut choisir
choisir des activités pour les enfants
choisir des activités pour nous
et ce que je hais choisir!
Il me semble que je me sens toujours coupable
comme si mes choix ne sont pas bons
comme si je ne fais pas des choix pour les bonnes raisons.
Comprends-tu ce que je veux dire?
Jacques veut jouer le hockey
si on le laisse jouer ça va bouleverser notre vie
faudra se lever à 5h00 le matin
pour ses pratiques et ses parties
ça n'a vraiment pas d'allure
mais qui sait
il sera peut-être un jour un Gretsky
millionnaire à vingt ans
ça, j'aimerais ça
Je vois déjà la face du voisin
lui qui pense que je n'élève pas mes enfants
ah, ça serait extra.
Louise, elle, veut prendre des leçons de ballet
paraît que la culture c'est bon
mais moi, j'aurais aimé qu'elle fasse quelque chose d'utile
quelque chose qui rapporterait un jour
c'est aujourd'hui qu'il faut penser à demain
du ballet, me semble que c'est une perte de temps.
Justement, je voudrais que tous mes enfants
prennent des cours d'ordinateur
les fins de semaines
L'avenir appartient à ceux qui sauront s'en servir
Et si les miens peuvent être meilleurs que les autres
Ce sont les miens qui auront les bonnes jobs!
Et puis, je veux que mes jeunes réussissent
des premiers de classe, rien de moins.
faut les pousser dans le dos
sinon ils passent leur temps à jouer
et à perdre du temps à faire des dessins
Les miens vont travailler
et travailler dur
Aujourd'hui, ils ne comprennent pas
mais demain ils me remercieront
j'en suis certain
Mais Seigneur, comment se fait-il que je me sens coupable
c'est leur bien que je veux, non?

Claude BLANCHETTE, ptre



50e anniversaire de mariage de Arthur et Germaine (née Corriveau) Grégoire

Une messe à leurs intentions sera célébrée en l'église Saint-Jean-Baptiste, le samedi 10 septembre 1983, à 19h30, suivie d'un thé-rencontre à la salle centenaire de Saint-Jean-Baptiste.

Tous les parents et amis sont invités à se joindre avec la famille.

Le rosaire au parc La Barrière

Les amis de Fatima, Lourdes et Bayside, se réunissent tous les dimanches jusqu'au 25 septembre, inclusivement, pour réciter le rosaire, à 15h00, au parc La Barrière, à Saint-Norbert.

Les intéressés peuvent apporter leur pique-nique à ces rencontres organisées à l'intention de "La paix dans le monde". En cas de pluie, le rosaire sera récité sous un abri.

Pour plus d'informations, signalez le 261-3964.



Arthur et Berthilda Marcotte
célèbrent leur
50e anniversaire de mariage
le samedi 10 septembre 1983

Porte ouverte.

Tous les parents et amis sont invités au Club Noret (Saint-Malo) à se joindre à la famille entre 14h00 et 16h00.

La fête commencera par une messe, suivie d'un dîner pour la famille proche.

Sr Corinne Chartier a fêté 25 ans de vie religieuse

Sr Corinne Chartier, fille de Réginald Chartier et Jeanne Huberdeau, de Saint-Lazare, célébrait son 25e anniversaire de vie religieuse chez les Soeurs de Saints Noms de Jésus et de Marie, dimanche le 21 août 1983.

Sa famille, plusieurs venant de loin, la supérieure provinciale, avec plusieurs autres soeurs de la même congrégation, parents, amis et paroissiens de Saint-Lazare, se joignirent tous avec Sr Corinne pour la messe à ses intentions.

La messe fut célébrée par le père Aurèle avec les Stéphane Deschambault et Chartier servant.

Les lectures furent lues par Gisèle Fafard et Carmelle Chartier. Les psaumes furent chantés par une tante, Sr Berthe Chartier, des Soeurs de Notre-Dame des Missions. Huit petits neveux et nièces, Cléo et Jacqueline Chartier, Guylaine et Dominique Deschambault, Eve, Gabriel et Alain Fafard et Colin Tiggart, portèrent les offrandes.

Un "Notre Père" en créole (langue parlée en Haiti, pays où Sr Corinne oeuvre) fut très bien exécuté par trois nièces, Murielle Deschambault, Zita Fafard et Lisa Chartier.

Un court film

Après la messe, le père Aurèle fit appel à Sr Corinne et fit "l'envoi missionnaire". L'imposition des mains fut ensuite faite par le prêtre et la supérieure provinciale, Sr Valcourt. Un cierge allumé, symbole de Jésus-Christ, lui fut ensuite remis afin qu'il lui "éclaire la route et la guide dans ses activités apostoliques".

La célébration de la messe terminée, tous les paroissiens se rendirent à la salle communautaire pour un goûter avec Sr Corinne et sa famille. Après quoi, les Soeurs de la communauté présentèrent un court film sur Mère Marie-Rose Durocher, fondatrice des Soeurs des Saints Noms de Jésus et de Marie.

Sr Corinne, aînée de la famille, fit ses études à Saint-Lazare et à l'académie Saint-Joseph. En juillet 1956, elle entra au noviciat des Soeurs des SNJM. Pendant 20 ans (1958-1978) elle se dévoua dans le domaine de l'enseignement aux écoles du Sacré-Coeur, Holy Cross, St-Thomas More, Saint-Jean-Baptiste, Somerset et Saint-Léon. En septembre 1978, l'esprit missionnaire l'apporta en Haiti où elle retournera en septembre 1983.

Annette et Omer CHARTIER



Sr Corinne Chartier parmi des Haïtiens en juin 1981.

Sainte-Anne-des-Chênes

Une dette de gratitude et d'appréciation

Le 22 août 1883, trois soeurs grises (Srs Lapointe, O'Brian et Lagarde) sont arrivée de Saint-Boniface pour s'établir à Sainte-Anne-des-Chênes. Le dimanche 21 août, les Soeurs Grises de Montréal ont célébré leur centième anniversaire.

La fête a commencé avec le son de la cloche d'origine du couvent, suivie d'un chant de la chorale dirigé par Dr Gérald Gobeil. Mgr Antoine Hacault célébra la messe dehors dans le parc derrière la Villa Youville où environ 200 paroissiens se sont réunis pour rendre hommage aux soeurs pour leur cent ans de service à Sainte-Anne-des-Chênes.

Après la messe, Dr F. P. Doyle, étant maître de cérémonie, nous a fait un court résumé sur l'histoire des soeurs grises. Ensuite, les invités spéciaux nous ont conté des événements humoristiques du temps de l'enseignement des soeurs.

Sr Marie Bonin, Provinciale des Soeurs Grises, a fait un discours pour remercier le comité du centenaire des Soeurs Grises, ainsi que les paroissiens et les invités pour tout le temps et le dévouement qu'ils ont démontrés pour réaliser cette fête.

Sr Bonin a ensuite reçu la bénédiction officielle du Pape. Laurette Joyal, présidente du comité, lui a présenté un album-souvenir mis ensemble par le comité. Sr Bonin a aussi eu l'honneur de dévoiler la plaque commémorant le centenaire qui sera installée devant la Villa Youville.

Quelques femmes de la paroisse ont composé un chant de circonstance à propos des soeurs. Annette Charrière dirigea la chorale et les paroissiens pour amuser les soeurs. À leur tour, les soeurs ont chanté une chanson composée par elles-même. Les Soeurs Grises de Montréal sont impliquées avec l'école, l'hôpital, la Villa Youville et tout autre endroit où quelqu'un aurait besoin de leurs services. Ces femmes se donnent avec un dévouement inépuisable. Les gens de la paroisse leur doivent une dette de gratitude et d'appréciation qui jamais pourra être réalisée.

Gina PROULX



Les Soeurs Grises pendant la messe célébrée par Mgr Hacault.

Nuiok Joyal explique le travail de page

"Être page, dit Nuiok Joyal de Sainte-Anne-des-Chênes, est une des meilleures façons d'apprendre la politique." À 18 ans, elle a sa licence de pilote qu'elle a obtenue avec un octroi qu'elle a gagné dans les "Cadets de l'air". Elle a aussi pris un cours de pilote de planeur.

Nuiok a été une des 38 étudiants choisis des 3 000 écoles et des 450 étudiants à travers le Canada (seulement trois sont choisis du Manitoba) qui font partie d'un programme gouvernemental. Ce programme des pages donne la chance aux élèves de prendre leur première année d'université et en même temps travailler comme page au Parlement.

Pour être éligible, l'étudiant doit être citoyen canadien, avoir un diplôme de 12e année avec une moyenne de 80 pour cent et il est nécessaire d'être bilingue.

Le choix final est basé sur une entrevue personnelle et sur une dissertation de 300 mots sur "Pourquoi voulez-vous devenir page à la Chambre des Communes".

Une fois accepté, le candidat est employé pour travailler à la Chambre des Communes pour un an. Sa tâche est d'être messager, d'assister les députés en leur fournissant des photocopies, des verres d'eau, des journaux, en retournant les livres de signatures et autres tâches semblables.



Nuiok Joyal

Un page est obligé de travailler quinze heures par semaine. Quand il est choisi, un horaire est préparé par le coordinateur des programmes des pages et le personnel de l'université, prenant en considérant ses heures de classes et de travail.

Nuiok a terminé son contrat le 31 août, mais prévoit rester à l'Université d'Ottawa pour continuer ses études. Elle étudie pour l'obtention d'un Bachelier en sciences sociales et se spécialise en science politique avec une concentration en histoire. Elle espère devenir fonctionnaire quand elle aura fini ses études dans trois ans.

Les obligations de Suzanne Théberge

Sr Suzanne Théberge, fille aînée de M. et Mme Lionel Théberge, a pris ses derniers voeux à Sainte-Anne-des-Chênes le 13 août 1983.

Depuis qu'elle avait 21 ans Suzanne était novice dans l'ordre des Soeurs de Saint-Joseph de Sainte-Hyacinthe. En 1977, elle a fait ses premiers voeux.

La cérémonie, présidée par Mgr Antoine Hacault, était émouvante, touchant le coeur de chaque personne présente. Après qu'elle était acceptée dans la congrégation, Suzanne a chanté "J'ai le coeur plein de poèmes". Elle a ensuite signé le registre.

Environ 60 soeurs de la congrégation sont venues d'un peu partout du pays. Elles ont pu y assister parce que la célébration coïncidait avec la "grande réunion" à Lorette.

Suzanne dit qu'elle quitte sa famille ici à Sainte-Anne-des-Chênes, les gardant toujours proche dans son coeur, pour adopter sa "grande famille", ce qui impliquera de nouvelles obligations.



Sr Suzanne Théberge

Une garderie ouvre ses portes

La Garderie des petits ouvrira ses portes le 1er septembre 1983. Marie Gagnon, propriétaire, offre ce dont Sainte-Anne-des-Chênes a beaucoup besoin.

Marie et son mari, Gilles, ont acheté l'ancien magasin Solo et, avec un peut de peinture et beaucoup d'aide, en ont fait une garderie pour enfants. Si vous avez besoin plus d'informations, contactez Marie Gagnon au 422-8216.

René Chartier a été ordonné prêtre

Un événement tout spécial pour la communauté chrétienne de Sainte-Agathe a eu lieu le 20 août.

René Chartier, fils de Léopold Chartier et Florence Sorin a été ordonné au presbitérat par Mgr Antoine Hacault, archevêque de Saint-Boniface, en l'église de Sainte Agathe.

L'abbé Georges Damphousse, curé de la paroisse, a adressé le mot de bienvenue suivi de la salutation de Mgr Hacault, qui a présidé la cérémonie. La présentation de l'ordinand a été faite par l'abbé Damphousse. Le témoignage de la famille Chartier a été rendu par la soeur de René Monique. Un ancien du Petit Séminaire Denis Bernardin a attesté en faveur de René, ainsi que l'abbé Yvon Soucy, cure de la paroisse de Saint-Rémi à Ottawa, et le père Alexandre Taché, o.m.i., représentant le Séminaire universitaire de Saint-Paul Ottawa.

Dans son homélie, l'abbé Damphousse a fait ressortir le fait que par son ordination sacerdotale René Chartier est mis à part. Ses fonctions de pretre qui lui permettent d'offrir le sacrifice et de répandre la Parole le mettent au rang des pretres d autrefois. Mais meme s'il est mis à part, René ne doit pas oublier ses racines familiales. Il est toujours fils d'une famille de Sainte-Agathe, et nous voulons continuer de la reconnaitre ainsi.

Comme fils d'agriculteur René est invite a conserver dans son esprit les images de la nature que le Seigneur employait si souvent dans son enseignement, nous a dit M le curé.

Une image en particulier, celle du pasteur qui se donne pour ses brebis, doit être bien vivante au cours de la vie de prêtre de René Chartier. En commençant avec les petits agneaux qui ont besoin de tout l'amour qu'on puisse leur donner jusqu'aux aines qui eux ont besoin d une attention non moins assidue et d une patience qui ferme les yeux sur les différences et aussi les lenteurs de certains à avancer dans la vie.

Enfin, il souhaitait à René une jeunesse qui dure au moins cinquante ans encore. La ceremonie a ete rehaussee par cantiques et psaumes executes par la chorale diocésaine, sous la direction de Sr Agathe Dorge, accompagnée à l'orgue par Irene Lemoine.

Elle a débuté la celébration par le chant d'entrée "L'Esprit de Dieu". Durant l'échange de paix, la chorale a chante "Eglise des peuples". Elle a aussi chante le "Notre Pere" apres quoi elle a execute le chant de communion "Laisserons-Nous à notre table", suivi du "Magnificat" pour enfin terminer la ceremonie avec le chant de sortie "Jouez pour le Seigneur". Comme bénédiction finale, Mgr Hacault demanda au nouveau pretre la premiere benediction. Puis l'abbé Chartier la donne à son pere, sa mere et sa grand-mere. Apres la sortie, René revient pour benir ceux et celles qui voulaient bien se presenter à lui.



L'abbé René Chartier en compagnie de ses parents

Le comite des dames de Sainte-Agathe avait planifie l evenement et vu a une multitude de details. Le diner de circonstance, organise par le comite sous la direction de Marie-Ange Bremault avait été préparé pour 450 invites dans l'église de Sainte-Agathe.

Par ailleurs, l'abbé René Chartier a celebre sa premiere messe d'Action de Grâces le dimanche 21 aout en l'eglise de Sainte-Agathe, durant laquelle le choeur de chant s'est surpasse pour executer des cantiques appropries sous la direction encore de Sr Agathe Dorge; le chant d'entrée "Béni sois-tu ô Dieu d'amour", le "Gloire à Dieu", "Voici notre don" durant la procession de l'offertoire, et le chant de sortie "Jouez pour le Seigneur". Le chant de communion "Ô Père, je suis ton enfant" fut chanté par la soliste Lynne Bremault, et son pere, Gaston, se joignait à elle pour le refrain.

L homelie de l abbe Chartier proclamait sa foi en Jesus-Christ et exhortait l'assistance à vivre pour Dieu par l'oubli de soi pour le prochain.

Thérèse DUMESNIL

On a fêté le départ de l'abbé

C'est le dimanche 21 août que la paroisse de Lorette a tenu à rendre un hommage à l'abbé Réginald Prescott, pour son dévouement pendant douze années aux services de l'église et à la paroisse.

Les deux principaux moments de cette fête de reconnaissance ont été la célébration de la Parole et de l'Eucharistie, et un repas partagé ensemble avec les paroissiens.

Plus de 350 personnes se sont rendues à la salle paroissiale après la messe de 11h00 pour lui dire au revoir. Divers témoignages ont été rendus, dont ceux des Chevaliers de Colomb, exprimés par le grand chevalier Richard Moquin.

Les religieuses de Lorette, la supérieure Sr Gisèle exprima ses remerciements, lui disant que sa vie de prière, sa vie pauvre, sont dévouement ont toujours édifiés. Des voeux par Rosa Therrien de la Ligue féminine catholique, le remerciant de son encouragement et de son support, car d'après Saint-Exupéry, on ne grandit que dans la mesure où on se donne à quelque chose de plus haut que soi.

Les membres de la chorale ne manquaient pas leur tour. Isabelle Chartrand soulignait un qualificatif à chaque lettre de son nom:

P - patience, politesse.
R - résident et responsable.
E - pour les études, où il va encourager, enrichir ses élèves.
S - pour un sérieux serviteur sans soutane qui ne veux jamais s'asseoir.
C - pour notre curé sans cuisinière qui est comblé de café au "Voyageur".
O - pour un orienteur qui oeuvre avec les organismes.
T - pour un ténor qui toujours entonne "Ma Lumière et mon Salut".
T - Quel Trésor.

Pour continuer la fête, un syndic et maître de cérémonie, Guy Manaigre, présenta à l'abbé, au nom des paroissiens, une télévision en couleurs et un don en argent. Il ne faut pas oublier les familles vietnamiennes que l'abbé Prescott avait accueillies dans la paroisse depuis quelques années, qui lui ont offert un ensemble stylo.

L'abbé Réginald Prescott fut vivement touché de tous ces témoignages et, à son tour, prit la parole. Il nous dit comment il avait apprécié ses douzes années parmi nous. Ce qui l'a frappé le plus ce sont les personnes âgées, desquelles il a tant appris: sérénité, sagesse et expérience.

Lilliane LANSARD



L'abbé reçoit un cadeau de M. Louong, accompagné de Guy Manaigre.

J'accorderai tout ce qu'on me demande avec l'invocation. Mon Jésus exaucez-moi par les mérites de vos Saintes Plaies.



Rosina RIVARD
(née Moreau)

Après une longue maladie, le jeudi 4 août 1983, est décédée à l'âge de 83 ans, Rosina Rivard, épouse de feu Théophile Rivard décédé le 26 juin 1980, autrefois de Saint-Eustache, Manitoba.

Elle laisse dans le deuil trois filles et leur époux: Irène et Roland Leclerc de Headingley, Florence et Sévère Lachance du Parc Windsor, Nicole (Irma) Rivard de Southdale; six fils et leurs épouses: Lucien et Noëlla de North Kildonan, Olivier et Marie-Paule de North Kildonan, Omer et Bernice de Saint-Eustache, Noël et Claire de Charleswood, Lionel et Doreen de Southdale et Normand et Estelle de Saint-Vital; 57 petits-enfants, 47 arrière-petits-enfants; une soeur Bertha Allard de Saint-Boniface; un frère Wilfrid de Saint-Boniface.

Elle fut prédécédée par un frère Ludovic Moreau en 1971.

Les prières ont été récitées par M. l'abbé Roland Lavoie, curé de la paroisse, le samedi 6 août en l'église de Saint-Eustache, suivies du service. La messe fut concélébrée par l'abbé Roland Lavoie et le Révérend père Terence Fay, s.j. Le père Terence Fay a donné l'homélie avec des paroles réconfortantes. L'enterrement eut lieu au cimetière de la paroisse.

Les porteurs étaient six petits-enfants: Gilbert Rivard, Raynald Rivard, Gérald Rivard, Ricky Rivard, Philippe Rivard et Gérald Lachance.

REMERCIEMENTS

La famille désire remercier les parents et amis qui ont témoigné leur sympathie par leur présence et offrandes de messes.

Nos sincères remerciements aux Révérend pères Roland Lavoie et Terence Fay pour la célébration de la belle messe, aux servants de messe, trois petits-enfants: Marc Rivard, Patrick Rivard et Gilles Leclerc; aux lectrices, trois petits-fils: Sr Mariette Rivard, Lilliane Villeneuve et Bonnie Rivard; ainsi qu'à l'organsite Mme Jeannette Bergeron, au soliste Ronald Lachance (neveu) et à la chorale pour le choix des chants exécutés avec tant de distinction et de grâces.

Merci aux dames qui ont porté la bannière de Sainte-Anne-des-Chênes, ainsi qu'aux dames de Saint-Eustace pour le bon goûter servi après les funéraills.

La famille désire aussi remercier le personnel du foyer de Saint-Norbert, ainsi que le personnel des hôpitaux Victoria et King Edward pour leurs soins et leur dévouements.

Merci à la chapelle funéraire Desjardins.

Marguerite COMEAU

Mlle Marguerite Comeau, autrefois de La Salle, Manitoba, est décédée le 14 août 1983 à la résidence des Soeurs de la Présentation de Marie, 415, avenue River.

Née à La Salle, Manitoba, le 26 mai 1904, elle y demeura plusieurs années à la maison paternelle. En 1945, elle prit un emploi à Monarch Wear où elle travailla durant 25 années. En 1973, elle prit résidence à 415, avenue River à Winnipeg.

Des prières suivies de la Célébration Eucharistique furent présidées par l'abbé Roland Lanoie, le 16 août en l'église de La Salle. Les porteurs, neveux de la défunte étaient: Armand Schaubroeck, Laurent Lagassé, Georges-Aimé, Roger, Gilbert et Donald Comeau.

L'homélie de la Messe, prononcée par Richard Schaubroeck, nous rappella le grand esprit de service de Marguerite, sa foi sincère et sa joie de vivre. En effet, nombreux sont ceux et celles qui se souviendront pour longtemps, des services à la fois discrets et très appréciés dont ils furent les bénéficiaires.

La défunte laisse dans le deuil une soeur: Hélène Lagassé de Saint-Adolphe; un frère: Gérard et son épouse Irène de St-Vital; trois belles-soeurs: Angelina Comeau et Alice Comeau de Sainte-Anne-des-Chênes et Marguerite Comeau de Saint-Pierre-Jolys; ainsi que de nombreux neveux et nièces.

Elle fut prédécédée par ses parents Joseph et Emma; cinq frères: Edgar, Victor, Ernest, Omer et Léopold; ainsi qu'une soeur Thérèse Schaubroeck.

La famille désire témoigner leurs reconnaissance à l'abbé Roland Lanoie et aux membres de la chorale. Un merci bien sincère aux dames qui ont assuré le service du café-rencontre.

Hélène BARFOOT
(née Leblanc)

Subitement à la maison, le mardi 12 juillet 1983, âgée de 49 ans, est décédée Hélène Barfoot.

Elle laisse dans le deuil son époux Tom; ses quatre enfants: James de la Californie, Robert à la maison, Beverley et Susan de Winnipeg; ainsi qu'une soeur, Corinne Fenez d'Ile-des-Chênes; six frères: Gérald, Claude, Noël et son épouse Beverley, Roger, Richard et André Leblanc de Ottawa et Robert de Vancouver. Beaucoup de tantes, oncles, cousins et cousines de Saint-Boniface, Mariapolis et Pilot Mound.

Le service funéraire fut dirigé par l'abbé R. Dunphy de Winnipeg au Salon mortuaire Niel Bordel, avenue Portage, le 15 juillet; suivi d'incinération.

REMERCIEMENTS

La famille Barfoot désire exprimer sa profonde reconnaissance à tous les parents, amis et voisins pour leur témoignage de sympathie, soit par leur assistance au service, cartes, offrandes de messes, et de fleurs, ainsi que toute autre marque de sympathie. Sincères remerciements au directeur du service, l'abbé P. Dunphy.

Rachel BELLERIVE

Paisiblement au Foyer Youville de Sainte-Anne-des-Chênes, le 5 juillet 1983, est décédée Rachel Bellerive à l'âge de 99 ans.

Elle laisse dans le deuil deux beaux-fils, Georges Perron et son épouse Jean, de Vancouver; Eugène Perron et son épouse Iris, de Sainte-Anne-des-Chênes; une brue Josie Perron, du Windsor Park; ainsi que 15 petits-enfants.

REMERCIEMENTS

La famille Perron désire remercier M. Bernardin et le personnel de la Villa Youville pour leurs soins et leur dévouement, le père Lavoie et ses concélébrants, les servants de messe, les porteurs, la chorale, l'organiste, les parents et amis.

PRIÈRE À SAINT JUDE

Saint Jude, apôtre glorieux, fidèle serviteur et ami de Jésus, l'Église vous honore et vous invoque universellement comme patron de cas désespérés. Priez pour moi, si malheureux, qui vous implore; usez en ma faveur du privilège qui vous est accordé d'apporter visiblement et promptement le secours nécessaire, dans le cas sans espoir.

Venez à mon aide dans ce grand besoin, afin que je reçoive les consolations et les secours du Ciel dans toutes mes nécessités, tribulations et souffrances, particulièrement...(ici faites votre demande...) et que je bénisse Dieu avec vous et tous les élus, durant toute l'éternité.

Je vous promets, ô saint Jude, de me souvenir de cette grande faveur, et je ne cesserai jamais de vous honorer comme mon patron très spécial et de faire tout en mon pouvoir pour encourager votre dévotion.

Ainsi soit-il.

Saint Jude, priez nous et pour tous ceux qui vous invoquent et vous honorent.

PRIÈRE À NOTRE DAME DU CAP
Neuvaine pour obtenir une faveur spéciale

Ô douce Mère et puissante Reine, humblement prosternés à vos pieds, nous vous offrons les hommages de notre respect et de notre affection.

Le regard tourné vers votre béni Sanctuaire, objet évident de vos prédilections, nous nous adressons à vous avec une confiance toute filiale, assurés d'obtenir cette faveur ... que nous vous demandons.

Daignez accorder à nos corps force et santé; à nos coeurs pureté et charité; à nos âmes lumière et sainteté.

Nous le savons, votre coeur est plein de miséricorde et de tendresse: bénissez-nous donc, ô bonne Mère; guérissez nos malades, soulagez nos défunts, protégez nos familles, bénissez votre pèlerinage, bénissez notre Église, bénissez notre cher pays.

Notre Dame du Cap, Reine du Très Saint Rosaire, faites que nous vous aimions de plus en plus ici-bas, pour vous aimer éternellement au ciel avec votre Divin Fils.

Ainsi soit-il.



202 Provencher

Changement de direction

"Nos prix sont raisonnables à l'année longue."

Ouvert du mardi au samedi

Téléphone: 233-0909



Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes — **Canadian Radio-television and Telecommunications Commission**

AVIS PUBLIC

Projet de définition d'une émission canadienne. Le 31 janvier 1983, le Conseil publiait un "Énoncé de politique sur le contenu canadien à la télévision" (avis public CRTC 1983-18). Après avoir revisé la méthode actuellement utilisée pour déterminer le contenu canadien, le Conseil tenait un atelier d'un jour le 11 avril 1983, auquel étaient invités des représentants de l'industrie de la radiodiffusion et de la production et du Bureau d'émission des visas de films et bandes vidéo canadiens du ministère des Communications (le Bureau des visas). Le Conseil publie maintenant son projet de ligne directrices pour l'attestation d'une émission canadienne. Toutes les parties intéressées sont invitées à formuler des observations. Lignes directrices pour l'attestation d'une émission canadienne: Le système de points. Comme l'a fait mention l'avis public CRTC 1983-18, le Conseil juge qu'il serait bon d'avoir, dans la mesure du possible, uniformité entre les ministères et organismes gouvernementaux intéressés en ce qui a trait à la définition d'une "émission canadienne". Le Conseil a examiné avec attention les présentations faites concernant l'adoption du modèle de l'ACC et il est convaincu qu'il pourrait efficacement utiliser le système de points et les critères de l'ACC, dont se sert actuellement le Bureau des visas dans le cas de productions de longs métrages, pour l'attestation d'une émission canadienne. Le Conseil souligne néanmoins qu'il s'agit là d'exigences minimales et il souhaite entreprendre, en collaboration avec toutes les parties intéressées, des examens périodiques mais réguliers visant à évaluer l'efficacité et le caractère pratique de ces critères, y compris le système de points proposé. Ces critères s'appliqueront à toute émission de télévision, qu'il s'agisse d'une émission en direct, enregistrée sur bande vidéo ou sur pellicule de film de n'importe quelle durée. Coentreprises (coproductions non visées par des ententes). Par coentreprises, on entend des coproductions internationales non visées par les ententes relevant de la SDICC. De telles coentreprises pourront se voir accorder un crédit de contenu canadien de 100 p. 100, même si certaines des fonctions du producteur sont remplies par un étranger, s'il peut être prouvé par des ententes de coproduction ou d'autres documents tel que décrit dans l'avis original. Doublage: En plus des conditions énumérées dans l'avis les titulaires ne peuvent pas allouer plus de 20 p. 100 du temps consacré à des émissions de contenu canadien ou des ressources financières exigées, au doublage d'émissions. Exemptions. Les émissions produites par une titulaire, pour son usage exclusif, seront automatiquement considérées comme des émissions canadiennes, sans qu'il faille présenter une demande d'attestation du contenu canadien. Cependant, toute production (exception faite des émissions d'information et d'affaires publiques), qu'il s'agisse d'une émission souscrite ou d'une émission conçue pour être distribuée sur un réseau, doit satisfaire aux critères touchant l'attestation d'émission canadiennes; des précisions sur ces émissions ne doivent toutefois être fournies que sur demande expresse du Conseil. Les reportages de rencontres sportives seront considérés comme canadiens si une titulaire canadienne de licence ou une compagnie de production canadienne exerce un contrôle important sur la production et fournit les commentateurs. Cela s'applique aux rencontres qui se produisent à l'intérieur et à l'extérieur du Canada. Entrée en vigueur des nouvelles procédures: La date proposée d'entrée en vigueur de la nouvelle définition d'une émission canadienne a été fixée au **3 janvier 1984**. Les émissions déjà attestées par le Conseil, la SDICC ou le Bureau des visas en vertu de l'ACC seraient encore considérées comme canadiennes. D'autres dispositions provisoires seront aussi envisagées dans le cas d'un travail en phase de mise en oeuvre. Un stimulant pour la réalisation d'émissions canadiennes: Le crédit pour émissions dramatiques: Le Conseil propose l'introduction d'un nouveau plan de stimulants règlementaires, connu sous le nom de Crédit pour émissions dramatiques. Ce crédit s'appliquera à toute émission dramatique produite par une titulaire ou un producteur indépendant après le 3 janvier 1984, et attestée comme canadienne par le Conseil au sens de la définition d'une émission canadienne, et il sera en plus assujetti à l'exigence supplémentaire que la production se mérite dix points et qu'elle soit présentée pendant les heures d'écoute du milieu de la soirée, soit entre 19h30 et 22h30. Lorsqu'une émission répond à ces exigences, tel que décrit dans l'avis original un crédit de contenu canadien de 150 p. 100 sera accordé à la titulaire chaque fois qu'elle diffusera l'émission au cours d'une période d'un an. Comme il a déjà été signalé, le Conseil invite le public à lui faire parvenir des observations sur toutes les propositions contenues dans le présent avis. Les observations devraient être faites par écrit et envoyées au plus tard le **30 septembre 1983** à M. Jean-Guy Patenaude, Secrétaire général, Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes, Ottawa (Ontario) K1A 0N2.

Tous les documents du CRTC sont publiés intégralement, dans les deux langues officielles, dans la Partie I de la "Gazette du Canada" que l'on peut consulter dans la plupart des bibliothèques de référence; de plus, on peut acheter des exemplaires de la Gazette dans les librairies où sont vendues les publications du gouvernement canadien. On peut également prendre connaissance de tous les documents du Conseil aux bureaux du CRTC; et des décisions, aux locaux du titulaire de la licence aux heures normales de bureau. Les groupes de pressions peuvent se procurer des exemplaires des documents du CRTC en téléphonant aux bureaux du Conseil à: Ottawa-Hull (819)997-0313; Halifax (902)426-7997; Montréal (514)283-6607; Winnipeg (204)949-6297; Vancouver (604)666-2111. (PN-174)

Canada

AVIS AUX CRÉANCIERS

EN CE QUI CONCERNE LA SUCCESSION DE FEU ANDRÉ BARNABÉ, du village de Saint-Pierre-Jolys, au Manitoba, cultivateur à la retraite.

TOUTES réclamations contre la succession ci-haut mentionnée doivent être déposées à l'étude des soussignés, au 201 - 185, boulevard Provencher, Winnipeg, Manitoba, R2H 3B4, le ou avant le 1er octobre 1983.

DATÉ à Winnipeg, au Manitoba, le 25 août 1983.

TEFFAINE, MONNIN, HOGUE, TEILLET & SHARP

Procureurs de la succession

POSTE VACANT

DÉVELOPPEMENT ET PAIX

Animateur(trice)
pour Manitoba et Nord-ouest Ontario

L'Organisation catholique canadienne pour le Développement et la Paix, organisme officiel de l'Église canadienne pour le développement outremer recherche une personne pour animer les comités diocésains et les groupes locaux des diocèses de Winnipeg, Churchill, Keewatin/Le Pas, Saint-Boniface et Thunder Bay.

Les tâches de cette fonction incluent l'organisation de réunions et colloques pour Développement et Paix, la coordination des activités des militants, la rédaction de rapports et l'animation aux niveaux paroissial et diocésain.

L'animateur(trice) travaillera dans le contexte d'une équipe nationale. Le bilinguisme est nécessaire.

Le bureau régional se situe à Winnipeg-Saint-Boniface. De par sa fonction, l'animateur(trice) devra effectuer de nombreux déplacements dans la région. L'échelon salarial se situe à environ 20 000$.

Veuillez soumettre par écrit votre demande d'emploi en anglais avant le 10 octobre 1983 ainsi que votre curriculum vitae, une lettre démontrant votre intérêt et vos qualifications pour le poste et les noms et adresses de trois personnes pouvant donner des références.

Veuillez faire parvenir votre offre de services à:

Animateur(trice) - Manitoba et Nord-Ouest Ontario
a/s M. Michael Flynn, directeur
Développement et Paix
3028, rue Danforth
Toronto, Ontario
M4C 1N2

Travaux publics Canada — **Public Works Canada**

À VENDRE

DES SOUMISSIONS cachetées, adressées au Chef, Police de contrat et d'administration, Département des Travaux publics du Canada, pièce 200, 9925 - 109e Rue, Edmonton, Alberta, Tél.: (403)420-3213, seront acceptées jusqu'au 21 septembre 1983 (14h00 MDST).

Projet No 9070-W48/33-12

Aéroport international de Winnipeg
Winnipeg, Manitoba
Vente et enlèvement du Hangar T-68
Espace total 1 679,632 m★
Charpente en bois
Fondations en béton

Les documents contractuels ainsi que la permission d'inspecter ce bâtiment peuvent être obtenus de:
M. Wayne Smook
Concierge
Transport Canada
Aéroport international de Winnipeg
Winnipeg, Manitoba
R2R 0S7
Tél.: (204)786-4231

Afin d'être considérée, chaque soumission doit être soumise sur les formes fournies par le Département.

Renseignements additionnels:
R. Onishenko
Services immobiliers
Travaux publics Canada
4e étage, 9925 - 109e Rue
Edmonton, Alberta
Tél.: (403)420-3284

Ni la plus haute, ni aucune des soumissions ne sera pas nécessairement acceptée.

Canada

Une occasion manitobaine

Spécialistes de processus d'apprentissage

Centre d'aide au dépistage
Direction des soins
et du développement à l'enfance
Ministère de l'éducation

Le Centre d'aide au dépistage a été mis sur pied pour venir en aide au personnel scolaire et au personnel des services auxiliaires dans l'élaboration de programmes pédagogiques efficaces pour les enfants qui présentent de sérieuses difficultés d'apprentissage.

En tant que membre d'une équipe de spécialistes en éducation, vous participerez à l'évaluation et à l'instruction d'enfants dont s'occupe le Centre d'aide au dépistage. En collaboration avec le personnel du centre, le personnel scolaire, les cliniciens et les parents, vous serez responsable de la mise au point de processus éducatifs efficaces qui peuvent s'adapter à l'environnement familial, scolaire et communautaire des enfants. Vous participerez activement en collaboration avec des administrateurs et des responsables locaux, à la transformation des différents contextes d'apprentissage des enfants afin de mieux satisfaire les besoins de ces derniers en matière d'éducation.

Le poste exige les qualifications suivantes: une maîtrise d'enseignement, spécialisation apprentissage de la lecture, ou l'équivalent, un brevet d'enseignement valide du Manitoba et une bonne expérience d'orthopédagogue qualifié. La possibilité de communiquer en français et en anglais ainsi qu'une bonne connaissance de la documentation et des programmes en français seront un atout.

Pour de plus amples renseignements, prière de vous mettre en rapport avec M. Robert Spencer, Centre d'aide au dépistage, en signalant le 888-6702.

Échelle de salaire: 34 251$ - 43 670$ par an
Date d'entrée en fonction: négociable
Numéro du concours: 162
Date de fermeture: le 12 septembre 1983
Veuillez présenter votre candidature ou votre compte-rendu détaillé au plus tard le 8 août.

Services du personnel
Ministère de l'éducation du Manitoba
Salle 506 - 1181, avenue Portage
Winnipeg (Manitoba)
R3G 0T3

MANITOBA

Un employeur qui donne des chances égales

Travaux publics Canada — **Public Works Canada**

APPEL D'OFFRES

DES SOUMISSIONS cachetées portant sur les projets ci-dessous devront être envoyées au Chef, Police de contrat et d'administration, Département des Travaux publics du Canada, pièce 200, 9925 - 109e Rue, Edmonton, Alberta, T5K 2J8, Tél.: (403)420-3213. Elles seront acceptées jusqu'à 11h30 MDST, le jour de la date limite. Les documents contractuels peuvent aussi être obtenus des bureaux départementaux ci-dessous, lors du paiement du dépôt.

PROJET

No 360080 - pour Service correctionnel du Canada
Bowden, Alberta
Redéveloppement de Bowden
Emplacement des services électriques

Les documents contractuels peuvent aussi être consultés à la pièce 200, 9925 - 109e Rue, Edmonton, Alberta; Pièce 632, Harry Hays Building, 220 - 4e Avenue SE, Calgary, Alberta; 1166, rue Alberni, Vancouver, Colombie-Britannique; 1100 Motherwell Building, 1901, avenue Victoria, Régina, Saskatchewan; 2221 Hanselman Court, Saskatoon, Saskatchewan; 201 Federal Building, 269, rue Main, Winnipeg, Manitoba; ainsi qu'aux bureaux des Associations de construction situés à Edmonton, Calgary et Red Deer, Alberta; Régina et Saskatoon, Saskatchewan; Winnipeg, Manitoba; et Vancouver, Colombie-Britannique.

Date de fermeture: le 28 septembre 1983

Dépôt: 250,00$

INSTRUCTIONS

Le dépôt requis pour l'obtention de plans et devis descriptifs doit être soumis sous forme de chèque bancaire émis à l'ordre du Receveur général du Canada, et sera remboursé sur retour, en bon état, des documents, au cours du mois suivant l'ouverture des soumissions.

Ni la plus basse, ni aucune des soumissions ne sera pas nécessairement acceptée.

Canada

Le Cercle Molière

est à la recherche de

téléphonistes

pour leur campagne d'abonnements (1983-84) du 6 au 23 septembre de 18h00 à 21h00

CONTACTER: **Gabrielle Rogg**
Cercle Molière
(tél: 233-8053)



OFFRE D'EMPLOI

TRADUCTEUR

Nous recherchons actuellement une personne pouvant traduire des textes publicitaires de l'anglais au français. Ce poste, à combler dès maintenant, constitue un défi immédiat et offre des possibilités d'avenir.

Le candidat doit avoir une expérience en rédaction publicitaire et savoir dactylographier sans problème. Une expérience en composition constitue un atout.

Nous offrons un salaire initial concurrentiel ainsi que d'excellents avantages sociaux.

Les personnes intéressées doivent faire parvenir un curriculum vitae complet (études, emplois, précédents, salaire demandé, etc.) à:

R. C. Laxdal
Superviseur du personnel
Compagnie de la Baie d'Hudson
Division des magasins nationaux
77, rue Main
Winnipeg, Manitoba
R3C 2R1



Canada Mortgage and Housing Corporation — Société canadienne d'hypothèques et de logement

La SCHL est une société de la couronne qui oeuvre étroitement avec les secteurs public et privés à la définition de nouveaux programmes de logement.

Une excellente perspective d'avenir est disponible pour un(e)

ANALYSTE DU LOGEMENT

à notre succursale de Régina.

Vous assumerez la responsabilité de:

- l'évaluation de l'offre et de la demande pour des logements dans le territoire contrôlé par notre succursale de Régina et qui comprend le sud de la province
- le développement et la mise à jour d'une banque de données sur le marché du logement
- la coordination de la collecte des données pour fin d'analyse statistique

Titulaire d'un diplôme universitaire en science économique ou en planification de la géographie urbaine, vous détenez de 2 à 3 ans d'expérience dans le domaine du logement. Ce poste exige d'excellentes aptitudes pour l'analyse et la communication en anglais.

Le salaire offert se situe entre 26 624 $ et 29 276 $ et s'accompagne d'une gamme complète d'avantages sociaux.

Veuillez envoyer votre curriculum vitae à Laurette Martineau, administrateur des ressources, SCHL, C.P. 1186, Regina (Saskatchewan) S4P 3B6, avant vendredi, le 16 septembre 1983.

CMHC is an equal opportunity employer

Canada

HORAIRE DE LA BIBLIOTHÈQUE

HEURES D'HIVER
(De la fête du Travail à la fête de la Reine)

Du lundi au jeudi	de 10h00 à 21h00
Vendredi et samedi	de 10h00 à 18h00
Dimanche	de 13h00 à 17h00

HEURES D'ÉTÉ
(De la fête de la Reine à la fête du Travail)

Du lundi au jeudi	de 10h00 à 21h00
Vendredi et samedi	de 10h00 à 18h00
Dimanche	Fermé



Travaux publics Canada — Public Works Canada

APPEL D'OFFRES

DES SOUMISSIONS cachetées portant sur les projets ou services ci-dessous devront être envoyées au Directeur du district, Finance et administration, District du Manitoba, Travaux publics Canada, pièce 201 - 269, rue Main, Winnipeg, Manitoba, R3C 1B2. Elles seront acceptées jusqu'à 11h30 (CDST), le jour de la date limite. On peut se procurer les documents contractuels au Bureau de la distribution des plan, à l'adresse ci-dessus; No de téléphone 949-2372.

SERVICE

Winnipeg, Manitoba
Déménagement: Santé et bien-être Canada

De: Bestlands Building
191, avenue Pioneer

À: Place Eaton
5e étage et rez-de-chaussée
234, rue Donald

Date de fermeture: le mercredi 14 septembre 1983
Dépôt: Nil

Ni la plus basse, ni aucune des soumissions ne sera pas nécessairement acceptée.

Canada

Travaux publics Canada — Public Works Canada

APPEL D'OFFRES

DES SOUMISSIONS cachetées portant sur les projets ou services ci-dessous devront être envoyées au Directeur du district, Finance et administration, District du Manitoba, Travaux publics Canada, pièce 201 - 269, rue Main, Winnipeg, Manitoba, R3C 1B2. Elles seront acceptées jusqu'à 11h30 (CDST), le jour de la date limite. On peut se procurer les documents contractuels au Bureau de la distribution des plans, à l'adresse ci-dessus, No de téléphone 949-2372, lors du paiement du dépôt.

PROJET

No 150048/49/50 - pour Revenu Canada
Douane et taxe
Rénovations des bureaux de la Douane
Ports d'arrivée douaniers
Coulter/Crystal City/Snowflake, Manitoba

Les documents contractuels peuvent aussi être consultés aux bureaux des Associations de construction de Winnipeg et de Brandon.

Date de fermeture: le jeudi 15 septembre 1983

Dépôt: 25,00$

INSTRUCTIONS

Le dépôt requis pour l'obtention de plans et devis descriptifs doit être soumis sous forme de chèque bancaire émis à l'ordre du Receveur général du Canada, et sera remboursé sur retour, en bon état, des documents, au cours du mois suivant l'ouverture des soumissions.

Ni la plus basse, ni aucune des soumissions ne sera pas nécessairement acceptée.

Canada

RESPONSABLE DU PROGRAMME EN FRANÇAIS MUSÉE DE L'HOMME ET DE LA NATURE DU MANITOBA

Recherchons une personne pour organiser et développer un programme public offert aux visiteurs francophones, leur donnant accès aux installations, expositions et ressources du Musée. Ce programme public devra consister en différents types d'activités d'interprétation (ateliers, films, programmes scolaires, visites) conçues pour encourager la participation la plus large possible, du public francophone.

Qualifications: Diplôme universitaire en histoire humaine ou naturelle et expérience dans la conception de programmes culturels ou éducatifs.

Durée: Septembre 1983 à août 1984 (1 an)

Salaire variant de: 17 567$ à 24 200$ par année

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae avant le 7 septembre à:

Chef assistant des programmes publics
Musée de l'homme et de la nature du Manitoba
190, avenue Rupert
Winnipeg, Manitoba
R3B 0N2

Fonction publique Canada — Public Service Canada

The Public Service of Canada is an equal opportunity employer

Le Fonction publique du Canada offre des chances égales d'emploi à tous

MINISTÈRE DES COMMUNICATIONS
WINNIPEG (MANITOBA)

DÉVELOPPEMENT DE SYSTÈMES DE TÉLÉCOMMUNICATIONS RÉGIONAUX EXPERT-CONSEIL

TRAITEMENT: 30 285 $ - 33 701 $ PAR AN
CONCOURS N°: 83-PSC/COM-OC-A-3461-1 (1143)

Le Ministère cherche un spécialiste des télécommunications ayant des connaissances approfondies dans le domaine de la technologie numérique des systèmes de commutation et de données. Le titulaire du poste sera chargé d'aider et de conseiller les organismes du gouvernement fédéral. Il deviendra partie intégrante d'une équipe de professionnels de la transmission de données et de signaux vocaus allant de l'avant avec des techniques de pointe telles que le système de multiplexage numérique. D'autre part, en tant que membre-clé de l'équipe, le titulaire devra faire la preuve de ses compétences en mettant en oeuvre et en planifiant des projets divers visant à toujours améliorer la qualité des services fournis par l'Agence des télécommunications gouvernementales. Le Ministère comptera sur l'aptitude du titulaire à bien communiquer avec les gestionnaires, professionnels et techniciens et lui fera entière confiance.

Le titulaire doit avoir terminé le cycle secondaire conformément aux normes provinciales, ou l'équivalent. Il doit, en outre, posséder une expérience approfondie et récente de la planification et de la mise en place de systèmes spécialisés de transmission de données et de signaux vocaux ainsi que de la rédaction de spécifications, l'analyse des soumissions de fournisseurs et la surveillance d'employés qui travaillent dans ces domaines. La connaissance de l'anglais est essentielle.

Vous pouvez obtenir d'autres renseignements concernant cet emploi en écrivant à l'adresse suivante.

Competition information is available in English by writing to the address below.

Date limite: le 19 septembre, 1983

Modalités d'inscription
Envoyer une demande ou un curriculum vitae à:
M. DENIS LAMIRANDE, AGENT DE DOTATION
COMMISSION DE LA FONCTION PUBLIQUE DU CANADA
286, RUE SMITH, PIÈCE 500
WINNIPEG (MANITOBA) R3C 0K6
TÉLÉPHONE: (204) 949-2486 N'IMPORTE QUAND
VISUOR: (204) 949-6066

Prière de toujours indiquer le numéro du concours.

Canada



QUATRE AS DE FIL!

Le Cercle Molière

SAISON 1983-84



KATCHAUCHEN

Mise en scène d'Irène Mahé

Une histoire d'amour et de conflit de générations à l'époque des troubles de 1870 au Manitoba. Situé à Saint-Norbert, un drame à la fois tendre et touchant.

Salle Pauline-Boutal: du 14 au 21 octobre

LA CHAIRE

Mise en scène de Roland Mahé

Un prêtre de longue date et un séminariste sont confrontés avec la religion et la prêtrise. Grâce à un sens d'humour aigu, à une sensibilité profondément humaine, prêtre réactionnaire et séminariste progressiste trouveront l'équilibre dans l'amitié.

Salle Pauline-Boutal: du 18 au 25 novembre

COUP DE SANG

Mise en scène de Claude Dorge

Une femme trop longtemps étouffée par les contraintes morales et culturelles imposées par sa famille se révolte et met à jour un véritable noeud de vipères. Une tragédie bouleversante.

Salle Pauline-Boutal: du 10 au 17 février

AH, LES HOMMES!

Mise en scène de Roland Mahé

Deux femmes d'un certain âge, toujours gamines, fatiguées des hommes et de l'amour, vivent en solitaires jusqu'à l'arrivée de leur voisin, déserté par son épouse. Personnages comiques, situations drôles, petits complots amusants dans la lutte pour la domination entre les sexes, le tout servi avec verve et piquant.

Salle Pauline-Boutal: de 23 au 30 mars



Salle Pauline-Boutal

Adultes

33$ (section rouge) et 28$ (section bleue)

Étudiants et personnes d'âge d'or

22$ (section rouge) et 19,50$ (section bleue)

composez

233-8053





Sainte-Rose-du-Lac

Les dimanche:
23 octobre 83: *Katchauchen*
27 novembre 83: *La chaire*
19 février 84: *Coup de sang*
1er avril 84: *Ah, les hommes*
Renseignements: ***Louis Molgat 447-2367***

Saint-Jean-Baptiste

Les mardi:
25 octobre 83: *Katchauchen*
29 novembre 83: *La chaire*
21 février 84: *Coup de sang*
3 avril 84: *Ah, les hommes*
Renseignements: ***Isabelle Barnabé 758-3890***

Notre-Dame-de-Lourdes

Les jeudi:
27 octobre 83: *Katchauchen*
1er décembre: *La chaire*
23 février 84: *Coup de sang*
5 avril 84: *Ah, les hommes*
Renseignements: ***Colette Parent 248-2161***

Adultes
28,00$

Étudiants
Personnes d'âge d'or
(60 ans ou plus)

18,50$



NOTE

Si l'un des spectacles annoncés devait être annulé, il sera remplacé par un spectacle équivalent.

Des abonnements sont offerts à prix spécial aux étudiants à plein temps et aux personnes d'âge d'or (60 ans et plus). Ces personnes devront présenter leur carte d'identité au CM.

Des matinées pour étudiants sont jouées à 10h et 13h, salle Pauline-Boutal, 3,00$ par étudiant.

Du nouveau! Le rideau se lève à 20h00 (et non 20h30).